

LE DÉPUTÉ VEUT TOUJOURS LE CODE DE LA ROUTE AU LYCÉE

15/11

THIÉRACHE Le député Jean-Louis Bricout espère toujours pouvoir faire introduire l'apprentissage du code de la route au lycée. Mais avec quels leviers ?

Assuré que sa proposition est toujours d'actualité, Jean-Louis Bricout, le député (PS) de la circonscription, candidat à sa propre succession, proposait l'an dernier d'introduire l'apprentissage du code de la route au lycée. Il avait demandé à Pierre de Saintignon, le candidat PS de l'époque aux élections régionales, d'inclure cette idée dans son programme électoral. Mais comme chacun sait, Pierre de Saintignon a perdu... Et il n'y a même plus aucun élu socialiste au conseil régional. Mais Jean-Louis Bricout persévère : il aimerait que la réforme soit mise en place après l'élection présidentielle de l'an prochain.

"LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE N'EST PAS ENCORE CONVAINCU"

« Inclure le code dans les programmes scolaires serait facile à organiser dans les établissements : des lycées ou des CFA (Centres de formation pour apprentis, NDLR), plaide le représentant de la circonscription. C'est le moment où les jeunes ont l'âge d'apprendre le code. Et puis, c'est aussi un apprentissage en ce qui concerne le comportement et la sécurité, il y a un vrai intérêt pédagogique. Ce serait une véritable avancée sociale. »

Jean-Louis Bricout précise : « ce sera gratuit, alors qu'aujourd'hui l'apprentissage du code coûte 500 euros ! Les auto-écoles intervien-



Le code de la route, étape indispensable avant les cours de conduite. Archives René Vaitier

dront dans les lycées. » Il n'y aurait donc pas de concurrence avec elles.

Autre argument de Jean-Louis Bricout : l'apprentissage du code au lycée permettrait d'enchaîner rapidement sur la conduite, et donc de multiplier les demandes

de cours pratiques, dans une région où le permis est plus que nécessaire pour pouvoir travailler.

Pour défendre le dispositif, Jean-Louis Bricout compte s'appuyer sur la commission dont il fait partie à l'Assemblée nationale :

la commission égalité/citoyenneté. Le député interviendra mardi 22 novembre à l'Assemblée pour évoquer ce sujet. « Cette proposition dépend du ministère de l'Éducation nationale. Or, le ministère n'est pas encore convaincu, parce que les programmes scolaires sont



« C'est le moment où les jeunes ont l'âge d'apprendre le code. Ce serait une véritable avancée sociale »

Jean-Louis Bricout, député PS

déjà lourds », observe le député. Autre option, la primaire de la gauche, prévue en janvier. « J'attends la primaire afin de voir quel candidat pourrait reprendre cette proposition. » Et au-delà de la gauche ? « Si les autres candidats sont intelligents, ils peuvent soutenir cette idée ! Il faut savoir dépasser les clivages. »

Et, bien sûr, Jean-Louis Bricout compte bien défendre la proposition s'il est réélu député de la circonscription. Luc Carvoungas, maire d'Allortville (Val-de-Marne) et sénateur PS, défend lui aussi cette idée : les deux élus ont récemment publié ensemble une tribune, intitulée *Mobilité des jeunes*, à la campagne et en banlieue, même combat !, dans le Huffington post.

Le dispositif a déjà été expérimenté dans la région Poitou-Charentes. ■ KÉVIN MOREUX

Des échanges pour développer le territoire

Laon et Reims s'unissent pour accueillir des entreprises. Un partenariat gagnant/gagnant !



Antoine Lefèvre, maire et président de la communauté du pays de Laon et Catherine Vautrin, présidente de Reims métropole ont scellé cette nouvelle union.

C'est un mariage de cœur et de raison qu'ont célébré mercredi Antoine Lefèvre et son homologue présidente de la communauté d'agglomération de Reims, Catherine Vautrin. De cœur parce que les deux cités sont liées par l'histoire ancienne (le vin de Laon était utilisé lors des couronnements des rois à Reims) ou récente (Jean-Claude Lamant, ancien maire de Laon et Jean-Falala, son vis-à-vis rémois avaient jadis créé un passeport qui permettait de visiter les deux cathédrales). De raison, parce qu'avec un redécoupage territorial qui a vu la Marne et Reims rattachées à la région Grand Est et Strasbourg tandis que Laon et l'Aisne migraient vers Lille et les Hauts-de-France, la notion de bassin de vie, de « territoire vécu », selon les mots d'Antoine Lefèvre, demeure plus que jamais primordiale.

UNE UNION D'INTÉRÊTS

Les liens entre les deux territoires étaient il y a peu encore entretenus et développés par l'agence de développement de l'Aisne (ADA) et son pendant marnais, Invest in Reims. La première entité, émana-

tion du conseil départemental n'a pas survécu à la loi Notre si bien que ce sont les deux communautés de communes qui désormais, pilotent directement cette nouvelle union dans laquelle les deux territoires trouvent un intérêt commun. « Si Reims se développe, alors Laon en tirera les bénéfices », assure Antoine Lefèvre. Catherine Vautrin confirme sans difficulté.

« L'ÉCONOMIE N'ATTEND PAS »

À Reims, les espaces disponibles pour accueillir de nouvelles implantations d'entreprises sont rares et le prix du foncier est parfois dissuasif. « Nous avons intérêt à jouer la complémentarité et à accroître et partager les contacts que nous avons avec des entrepreneurs même si », signale Catherine Vautrin, « en dernier lieu, ce sont toujours eux qui choisissent l'endroit où ils s'installent ».

« À travers ce partenariat signé pour trois ans et reconductible, nous concrétisons un projet que nous avons évoqué cet été », a résumé la présidente de Reims métropole pour laquelle « il faut avancer car l'économie n'attend pas. Nos deux cités et notre territoire sont situés sur un axe nord/sud, à proximité de

la zone de Charles-de-Gaulle et de l'Allemagne. Il y a là un gisement que nous devons exploiter, directement à notre échelle. C'est de notre ressort », explique Mme Vautrin.

« Les bassins de vie sont importants. La France ne se limite pas à quinze métropoles et treize régions. »

Catherine Vautrin

Le contrat signé mercredi dans la salle des mariages s'articule autour de plusieurs axes majeurs. Parmi eux, la confiance indispensable entre les acteurs élus et administratifs des deux territoires. La transparence et la réciprocité des échanges et la gratuité du dispositif. « Nos centres de décision régionaux sont loin », concède Antoine Lefèvre. Si pour l' élu laonois, un mariage de l'Aisne avec la Marne apparaissait plus pertinent qu'avec le Nord, il ne retranscrit rien à la conclusion de Catherine Vautrin pour laquelle le partenariat noué mercredi constitue « un accord gagnant/gagnant ». ■

YVES KLEIN

« Plus c'est long, plus c'est bon »

Le débat des Jeunes Républicains, jeudi soir, oscillait entre sérieux et blagues de potaches.



Le débat voulait attirer les jeunes. Une centaine de militants étaient présents jeudi soir. Dont un tiers de jeunes.

Le responsable des Jeunes Républicains, Antoine Lessard, avait promis un débat « sexy ». Jeudi 10 novembre, ils étaient neuf sur la scène de l'auditorium pour représenter cinq candidats à la primaire du centre et de la droite.

Parmi eux, Antoine Sillani, président de Génération Sarkozy. Sur scène, il donne le contexte : « Quand on nous met dans la même pièce avec Antoine (Lessard), nous avons du mal à garder notre sérieux. Nous faisons la fête toute la nuit dans des Air BnB (type d'hébergement) bizarres. » Ambiance.

« LES FEMMES SONT PARTOUT SAUF CHEZ LES JEUNES RÉPUBLICAINS »

À peine une centaine de militants ont assisté au débat, à peine un tiers pouvait être considéré comme jeunes. « Il y en a plus que d'habitude. C'est qu'ils ne sont pas mis dans les premiers rangs », précise Antoine Lessard. La maire, Frédérique Macarez, dans son discours introductif, remarque l'absence de femmes sur scène. « Les femmes sont partout sauf chez les Jeunes Républicains. » Un mot d'encouragement ? « C'est rassurant de voir des jeunes qui s'intéressent à la politique. »

Les neuf représentants ont tour à

tour présenté leur candidat (après s'être présentés eux-mêmes). Bruno Lemaire, Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, François Fillon et Nathalie Kosciusko-Morizet. Il ne manquait que des représentants de Jean-François Copé et Jean-Frédéric Poisson. « Cette primaire a de la gueule », relève Sébastien Leprêtre, maire de la Madeleine (Nord, soutien de François Fillon). Tous prônent l'unité derrière le candidat qui sera choisi le 27 novembre.

« Si on ne mange pas de porc, on reprend deux fois des frites »

Les Sarkazystes

Les seuls à avoir été applaudis dès qu'ils se sont approchés du micro sont les soutiens de Nicolas Sarkozy. Les seuls aussi à avoir abordé la politique d'intégration en se prononçant contre le double menu dans les cantines. « Si on ne mange pas de porc, on reprend deux fois des frites. » Une phrase qui a fait rire dans le public mais qui a aussi fait hausser quelques sourcils. Après une longue heure de présentation, les intervenants ont abordé

le thème de l'emploi et de l'alternance. Les interactions avec le public ont pu commencer.

David Guemut prend la parole : « Ce qui me choque, c'est que vous proposez tous de baisser les impôts des entreprises et des commerçants (...). Il n'y en a qu'un seul qui pense aux salariés, c'est Nicolas Sarkozy. »

« LA CLASSE MOYENNE VA VOUS ENVOYER UN DONALD TRUMP »

Il tacle Bruno Lemaire et ses emplois rebonds payés à 5€ de l'heure. « La classe moyenne va vous envoyer un Donald Trump. » Les partisans de Lemaire de réexpliquer le principe des emplois rebonds. Un retraité a le micro. Sans surprise, il parle des retraites. Il est lui aussi applaudi par un public connaisseur des problèmes.

La salle commence à se vider avant la fin du débat. Quelques participants pointent un « débat trop long » qui « manque de dynamisme ». Antoine Lessard estime que « le débat ne pouvait pas être précis et rapide ». Plus c'est long, plus c'est bon ? Rien de moins sûr. Un militant, cheveux grisonnants, sort. « Qu'on nous parle de Lemaire, Fillon, Juppé ou Sarkozy d'accord. Mais qu'est-ce qu'on s'en fout de NKM ! » Unité qu'ils disaient. ■

ALICE MEUMIER

La région multiplie les aides aux entreprises



K. Charbonnier rappelle qu'il n'y a pas d'aides sans création d'emploi.

■ À chaque session ou commission permanente du conseil régional, le rituel est désormais immuable. Tantôt Xavier Bertrand, tantôt Gérard Darmanin, tantôt Karine Charbonnier, égrènent le nombre d'emplois sauvé ou créés grâce à l'appui de la Région. Hier, c'est la vice-présidente chargée des relations avec les entreprises qui s'y est collée au cours de la conférence de presse qui a suivi la Commission permanente qui s'est tenue à Amiens. Cette fois, si l'on en croit Karine Charbonnier, la Région aurait grâce à ses actions, contribué à sauver 339 emplois et en aurait créé 95. Au travers notamment des 1,7 M d'euros de subventions alloués dans le cadre du projet Industrie du futur à des sociétés réparties aux quatre coins du territoire.

Question : d'où sortent les chiffres cités par la Région en termes de créations ou de sauvegardes d'emplois, et comment être sûr que les aides régionales y contribuent ? « C'est l'essence même du contrat qui nous lie à ces entreprises » rappelle Karine Charbonnier qui met en avant la logique partenariale : pour 1,7 M d'euros d'aides régionales, les entreprises concernées mettent sur la table 15 M d'euros d'investissements. Sur les bancs du FN, on a plaidé pour des avances remboursables plutôt que des subventions. Mais on s'est étonné des chiffres

avancés par la Région : « Comment une aide régionale de 1 475 euros sur une dépense totale de 2 900 euros, peut-elle sauvegarder 12 emplois chez Chrono'sport à Cauvigny ? » s'interroge Philippe Eymery le leader du FN.

À la tribune, Xavier Bertrand précise qu'il s'agissait d'accompagner une entreprise dans un projet de développement à l'international. Et le président de rappeler que la seule jauge en matière d'aides aux entreprises restera le bilan en termes d'emplois.

PH. F.

Des subventions pour l'industrie picarde

Du Vimeu au Saint-Quentinois en passant par l'Oise... Plusieurs dizaines d'entreprises picardes ont bénéficié hier d'aides régionales aux investissements octroyées dans le cadre du projet industrie du futur. Parmi elles on citera : Holleville Outillage (Fressenville), Debflex et Tubtenax (les deux à Feuquières-en-Vimeu), Desailly (Bouzincourt), Lefrant Rubco (Mulle-Villette), Gérard Pariche (Bouillancourt-en-Séry), Polyméto (Bourseville 3), Somepic Technologie (Albert), GMS (Epeville), Sofresco (Fresnoy-le-Grand), Apegelec (Saint-Quentin), La Fruitière de Picardie (Vron), Pastacorp (Chiry-Ourscamp), Sainte-Lucie (Gouvieux), Établissements Lucien (Beauvais), RDO Springs (Bresles) etc.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Ce que la campagne a coûté en Hauts-de-France

■ La commission nationale des comptes de campagne lève le voile sur les sommes engagées par les candidats des élections régionales de l'an passé, les premières des régions XXL.

Cela a coûté cher à Xavier Bertrand. Que ce soit par élu (14 492 euros) ou par voix récoltée (0,86 euro). Rappelons que le plafond des dépenses autorisées dépend du nombre d'habitants de la

région. Avec 1,74 million dans les Hauts-de-France Xavier Bertrand a mis le paquet. Sa liste étant, sur 158 listes candidates en France, la troisième plus dépensière !

Au PS, Saintignon a dépensé beaucoup pour, au final, ne pas avoir d'élu, sa liste se retirant après le premier tour pour faire barrage au FN. Même topo chez le parti d'extrême droite : Marine Le Pen a presque dépensé 50 % de plus que Florian Philippot, l'un de ses lieutenants, tête de liste dans le Grand Est, pour n'obtenir que huit élus de plus (54 contre 46).

Les candidats écologistes Sandrine Rousseau et communiste Fabien Roussel ont également dépensé des sommes très importantes au regard d'un faible résultat. Du coup, chaque voix leur revient autour de 3 euros. Énorme pour ne pas avoir d'élu au final...

Les budgets les plus élevés s'expliquent aussi par les apports financiers des partis. Xavier Bertrand (LR) a reçu 472 000 euros (un quart de ses dépenses) par ce canal, la proportion est identique pour Marine Le Pen (FN) avec 334 000 euros et Sandrine Rousseau (EELV) a reçu les deux tiers par ce biais (237 000 euros). Avec ses 1 000 euros du PS seulement, Pierre de Saintignon a dû s'appuyer plus largement sur des apports personnels.

 Hauts-de-France	Total	Par élu	Par voix*	Par voix*
Xavier Bertrand LR-UD-Modem	1 681 116€	14 492€	0,86€	0,65€
Marine Le Pen FN	1 220 062€	22 593€	0,63€	0,54€
Pierre de Saintignon PS	759 070€		1,87€	0,67€
Fabien Roussel PC-FDG	435 284€		3,65€	3,38€
Sandrine Rousseau EELV	314 898€		2,92€	0,73€
J-Philippe Tanguy DLF	59 791€		1,12€	0,98€
Sylvain Blondel Nous c' T'ens	34 532€		1,14€	0,63€
Eric Pecqueur Lutte ouvrière	9 321€		0,24€	0,37€
Eric Mascaro JFF	Aucun compte de campagne déposé			0,10€

* 1^{er} et 2^e tour

Arnaud Battefort, un maire rock'n'roll

W1211

VAILLY-SUR-AISNE L'élu est féru de rock. C'est pour cela qu'il rêvait du festival Haute Fréquence dans son village.

Le festival Haute Fréquence à Vailly-sur-Aisne ce samedi, c'est un peu grâce à vous, non ? Je connais les gens qui ont lancé Picardie Moov (ancien nom du festival). On est aussi parvenu à organiser cette première édition à Vailly grâce au soutien de Dominique Létouffé (directeur du festival Pic'Arts). Ils savent que j'aime le rock. J'espère que Rover pourra venir une prochaine fois. Ce serait bien si on pouvait avoir un groupe comme Deportivo.

"À PÂQUES, MES PARENTS CACHAIENT
DES DISQUES AU MILIEU DES CHOCOLATS"

D'où vous vient cet amour pour le rock ? C'est un héritage familial. On a toujours écouté de la musique chez nous, ça allait du baroque au hard-rock. À Pâques, mes parents cachaient des disques au milieu des chocolats dans le jardin. Pour mon premier concert, mon père m'a emmené voir Madness à Reims. J'avais 6 ans. Je ne savais pas si je deviendrais musicien, mais je savais déjà que la musique ne me quitterait plus.

Vous écoutez quoi ? J'ai plusieurs disques de chevet : pas mal d'essentiels (Presley, Beatles et les Stones bien sûr). J'écoute aussi Bowie, Radiohead, Jack White et Nirvana, parce qu'ils ont cassé les codes de l'industrie rock. En français, je suis plutôt Mano Negra, Bashung...

Quel est le premier disque que vous avez acheté ? C'était du rockab', un 33 tours des Stray Cats. J'aimais bien leurs coupes de cheveux et leurs blousons noirs. Pour moi c'était ça le rock. Évidemment j'ai évolué depuis.

Et le dernier ?
Mystère de La Femme.

Vous avez combien d'albums chez vous ? Je dois avoir un bon millier de CD et 600 vinyles, mais je suis un petit joueur par rapport à mon père qui en a dix fois plus.

Ça vous choque que des groupes français chantent en anglais ?

Non pas du tout. Skip the use ou Shakaponk n'ont pas à avoir honte de ce qu'ils font. Ils jouent bien et ils possèdent une vraie présence scénique. J'aime bien aussi Dyonisos.

Y a-t-il des concerts que vous ne ratez jamais ? Je ne rate jamais Pic'arts et je suis allé une dizaine de fois aux Francofolies de La Rochelle. Je suis aussi un fidèle de la Fête de l'Huma, j'y ai vu les Stooges, Midnight Oil...

Vous chantez sous la douche ? Connaissez-vous des chansons par cœur ?

Je chante assez mal, mais ça m'arrive. Il y a une chanson de PJ Harvey, *Oh my lover*, que j'adore. C'est sur l'album *Dry* : « *Oh my lover, don't you know it's alright - You can love her, and you can love me at the same time*

UNE ÉDITION POP-FOLK ET CHANSON FRANÇAISE

Pour cette première édition du festival Haute Fréquence qui se tiendra ce soir, samedi 12 novembre, le centre culturel de Vailly-sur-Aisne (place Bouvines) accueillera le groupe Bel Plaine (pop-folk) et François Guernier (chanson française) en première partie. Bel Plaine remplace Rover qui a dû annuler à cause d'un accident de voiture. La soirée débutera à 20 h 30. Plein tarif : 10 €. Demi-tarif : 5 €. Tél. 03 23 54 70 72.

- *Much to discover, I know you don't have the time... »*

Vous écrivez un livre sur la politique et le rock ? C'est un projet fou. Je veux écrire un livre sur les goûts musicaux des candidats à la Présidentielle. J'irai les questionner, ça permet de juger leur degré d'ouverture. Ça s'appellerait *Si seulement la politique était plus rock'n'roll*. J'ai eu cette idée en voyant le député socialiste Patrick Roy intervenir à l'Assemblée nationale pour défendre le heavy metal. Je fais ça sur le mode : « *Dis-moi ce que tu écoutes, et je te dirais quel candidat tu es.* » J'ai déjà pris des contacts avec eux et une maison d'édition est intéressée. Je ferai ça de manière non partisane. Je pense qu'ils accepteront. L'objectif, c'est de le sortir en avril. Je devrais commencer par Mélenchon. ■ Propos recueillis par HERVÉ MARTI

ÉCONOMIE

Davantage d'aides aux entreprises

Le conseil régional des Hauts-de-France estime avoir sauvé 339 emplois et contribué à la création de 95 autres.

À chaque session ou commission permanente du conseil régional, le rituel est désormais immuable. Tantôt Xavier Bertrand, tantôt Gerald Darmanin, tantôt Karine Charbonnier, égrène le nombre d'emplois sauvés ou créés grâce à l'appui de la Région. Mardi, c'est la vice-présidente chargée des relations avec les entreprises qui s'y est collée au cours de la conférence de presse qui a suivi la commission permanente qui s'est tenue à Amiens.

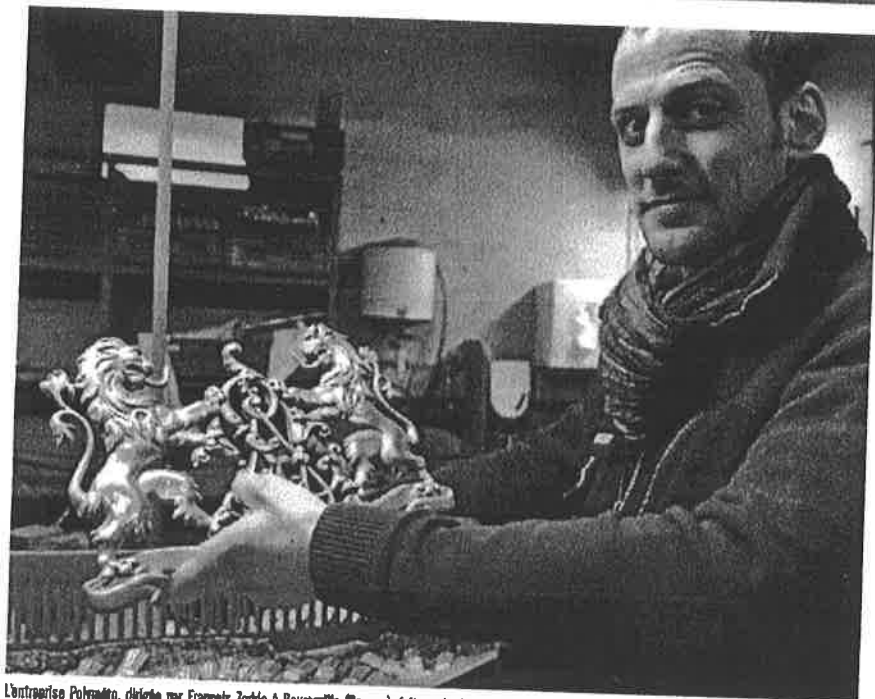
DES AIDES CONTRE DES INVESTISSEMENTS

Cette fois, si l'on en croit Karine Charbonnier, la Région aurait, grâce à ses actions, contribué à sauver 339 emplois et en aurait créé 95. Au travers, notamment

des 1,7 M€ de subventions allouées dans le cadre du projet « Industrie du futur » à des sociétés réparties aux quatre coins du territoire et singulièrement de l'ex-Picardie.

Question : d'où sortent les chiffres cités par la Région en termes de créations ou de sauvegardes d'emplois, et comment être sûr que les aides régionales y contribuent effectivement ? « C'est l'essence même du contrat qui nous lie à ces entreprises », rappelle Karine Charbonnier qui met en avant la logique partenariale : pour 1,7 M€ d'aides régionales, les entreprises concernées mettent sur la table 15 M€ d'investissements.

Sur les bancs du FN, on a comme à l'accoutumée plaidé pour des avances remboursables plutôt que des subventions, système jugé plus



L'entreprise Polyméro, dirigée par François Zedde à Bourswiller (Somme), fait partie des nombreuses entreprises picardes aidées par la Région. Denis Desobeds

vertueux. Mais on s'est étonné aussi des chiffres avancés par la Région : « Comment une aide régionale de 1 475 € sur une dépense totale de 2 900 € peut-elle sauvegarder douze emplois chez Chrono'sport à Cauvigny ? » s'interroge Philippe

Eymery, le leader du FN. À la tribune, Xavier Bertrand a précisé qu'il s'agissait d'accompagner une entreprise dans un projet de développement à l'international. Et le président de rappeler que la seule jauge en matière d'aides aux en-

treprises restera le bilan en termes d'emplois. Une philosophie réaffirmée de session en session, mais qui ne convainc toujours pas un FN pour qui Xavier Bertrand a d'ores et déjà échoué dans sa bataille pour l'emploi. ■ PHIL RUCKIGER

COMMERCE

Antoine Lefèvre : « Le job est fait, et fait depuis longtemps »

LAON Face à la mort des petits commerces, un rapport national met en avant l'utilité d'un manager de centre-ville. Le maire Antoine Lefèvre s'y refuse mais annonce d'autres initiatives.

LES FAITS

• En octobre dernier, l'inspection générale des finances a remis un rapport sur la revitalisation commerciale des centres-villes.
• La situation est alarmante dans de nombreuses villes moyennes, où la vacance des cellules en centre-ville dépasse les 10 %.
• Pour remédier à la mort de ces petits commerces, plusieurs solutions ont été avancées : la création de manager de centre-ville, la reprise en main du foncier commercial, un million d'euros débloqué pour accompagner les collectivités ...

Cela ne nous consolera pas, mais la mort des petits commerces en centre-ville ne concerne pas que Laon. Un rapport national prend acte de l'ampleur du phénomène. Pour y remédier, plusieurs préconisations sont évoquées notamment la mise en place d'un manager de centre-ville. Une solution portée par les différents membres de l'opposition municipale et les commerçants, avec qui les rapports sont houleux. Le sénateur-maire, Antoine Lefèvre, s'explique.

Ce rapport préconise la mise en place de manager de centre-ville. Et là, ce n'est pas l'opposition municipale qui le suggère. Allez-vous reconsidérer cette solution ?

Depuis longtemps, nous avons une chargée de développement du commerce qui fait son travail. À un moment donné, on ne fait que se focaliser sur une terminologie. Et puis, soyons clairs, le manager, son travail, ce n'est pas non plus de tenir la boutique. La dynamique est là, nous travaillons (...) Il y a de toute façon



Il y a un problème avec les commerçants, selon le maire. « Quoiqu'on fasse, cela ne leur convient pas », estime t-il. Jean-Marie Champagne

un gros hiatus avec les commerçants, car quoiqu'on fasse cela ne leur convient pas (...) Ça suffit, le job est fait, et fait depuis longtemps.

Il y a quelques mois, votre élu en charge du commerce, avait annoncé que le cabinet C&S et stratégies qui avait réalisé l'étude sur le commerce laonnais, accompagnerait la Ville pour agir sur ce dossier. Aujourd'hui, on apprend que c'est un étudiant en alternance qui est à la manœuvre. Pouvez-vous expliquer ce choix ? C'est un travail d'ingénierie, on s'est

dit qu'on n'allait pas payer plus cher quelque chose qu'on peut faire en interne. Nous avons un jeune en alternance, très compétent et motivé. Je peux vous l'assurer, qui a entrepris un travail important au côté de (la responsable du service économique). Que ce soit de compléter l'inventaire des cellules et boutiques, l'inventaire en soi on l'a déjà, ou bien assister à la mise en œuvre des missions boutiques à l'essai et boutiques éphémères tout comme

les vitrophanies.

Certains diront que face à ce problème d'emploi, c'est une solution low-cost.

On n'est pas sur du low-cost, je ne peux pas vous laisser dire ça. C'est de l'argent public aussi qui est en jeu. Je vous rappelle qu'on nous a reproché d'avoir financé cette même étude sur le commerce (...) Et puis, regardez Solssons qui a un manager de centre-ville depuis deux ans (...) Il y a eu une réunion publique où les



« Nous avons signé le bail pour une nouvelle boutique éphémère, rue Chatelaine, dans la boutique Achat d'or » Antoine Lefèvre

commerçants lui ont réclamé quoi ? Pas des préemptions, mais des trottoirs, de la propreté, des travaux. Ça, c'est du cadre de vie (...) et c'est ce que nous faisons. Je l'assume depuis toujours.

Vous travaillez. Qu'avez-vous à annoncer ? Nous avons signé le bail pour une nouvelle boutique éphémère, rue Chatelaine, dans l'ancienne boutique Achat d'or et nous sommes en contact avec des artisans et créateurs pour cela. (...) Le travail sur les façades des boutiques continue. Avant la fin de l'année 2016, quatre boutiques seront concernées rue Saint-Jean et rue Chatelaine, deux boutiques seront traitées par l'office du tourisme et les Amis de Laon. J'aimerais que ça bouge aussi du côté du secteur sauvegardé, l'idée c'est de regrouper les cellules mais aussi de regarder si certaines qui sont inoccupées depuis des décennies ont encore vocation à être commerciales (...) L'objectif, c'est de résorber les friches. ■

Propos recueillis par IMANESSA TEBIEN
interview@journal-laon.fr

L'heure du bilan de fin de mandat

CUFFIES La députée Marie-Françoise Bechtel (MRC) fait le bilan de son action.

À SAVOIR

Marie-Françoise Bechtel fait en ce moment des réunions publiques de bilan de mandat. Elle était à Cuffies avant-hier et à Vics-sur-Aisne hier.

• **Elle a été élue** députée de la 4e circonscription de l'Aisne en 2012 pour le parti MRC de Jean-Pierre Chevènement. En 2015, elle suit celui-ci lorsqu'il quitte le MRC pour son nouveau parti, République moderne.

• **Ancienne directrice de l'ENA** et conseillère d'État, elle est née dans les Pyrénées et a effectué sa carrière à Paris.

C'est votre premier mandat de députée. Se déroule-t-il comme vous l'imaginiez?

Pas du tout. C'est l'Assemblée, le problème. Ce n'est pas le territoire, où il faut se faire avec souplesse aux besoins, aux demandes. Je ne savais pas que la loi prenait autant de temps. C'est terrible. On travaille beaucoup en sous-sol, en commission... C'est très long avant qu'on arrive à l'hémicycle avec un texte ficelé. Et l'application concrète, il faut aussi la surveiller.

Qu'avez-vous obtenu pour le Soissonnais?

Le plan d'accompagnement des mutations économiques du Soissonnais (PAMES). C'est un plan qui permet de porter une attention particulière à ce territoire dévitalisé et donc à fournir plus de fonds d'État, de contrats de plan État-Région et de fonds européens (l'agglomération de Soissons est l'un des territoires pilotes français dans ce cas, NDLR) pour les projets d'infrastructures notamment la Nationale 2 et pour les projets portés par la communauté d'ag-

glo.

«J'ai beaucoup fait pour ce territoire et j'ai besoin de savoir comment l'électeur juge mon travail. Si vous êtes réélu, que reste-t-il à faire?»

J'ai fini l'acte 1 du PAMES, maintenant je vais aborder l'acte 2 avec de nouveaux projets parce que le territoire a été trop délaissé jusqu'à présent. Pour quels projets? Je crois beaucoup au tourisme, peut-être quelques projets de développement économique et certainement aussi du côté de l'UIT de Cuffies.

"J'ai beaucoup fait pour ce territoire et j'ai besoin de savoir comment l'électeur juge le travail que j'ai fait pour lui"

Vous connaissiez peu le Soissonnais avant votre élection. Quel est votre diagnostic aujourd'hui?

40% d'emplois industriels perdus en 10 ans, entre 2001 et 2011, une nationale dont on a l'impression qu'elle ne serait jamais finie, des difficultés ferroviaires, des manques de formation, l'illettrisme: des handicaps qui sont plus lourds qu'ailleurs.

Quels sont les atouts du territoire de cette circonscription?

Il y a les atouts touristiques, il y a une vieille tradition industrielle, Soissons était la zone industrielle de la Picardie. Je pense aussi que l'initiative locale n'est pas un vain



Marie-Françoise Bechtel n'est pas originaire de ce territoire mais y a des attaches familiales.

mot ici. Les gens sont capables de bouger mais ont besoin de médiation. Je conçois mon rôle comme de la médiation.

Les élus qui sont de l'étranger, qui ont votre parcours s'attirent beaucoup de reproches de la population. Que leur répondez-vous? Il y a quelques technocrates qui

connaissent bien le système en dénoncent les vices. Quand on connaît bien un système et qu'on le dénonce, on est mieux armé que ceux qui ne le connaissent pas.

Avez-vous hésité à vous représenter?

Non. J'ai beaucoup fait pour ce

territoire et j'ai besoin de savoir comment l'électeur juge le travail que j'ai fait pour lui. ■

Propos recueillis par ANAIS GERBAUD

Prochaines réunions publiques: le 23 novembre à 18h30 à la salle du conseil de la mairie de Sinceny; le 24 novembre à 18h30 au foyer Carnegie... e à Tergnier

« J'ESPÈRE QUE LES FRANÇAIS SERONT MOINS BÊTES ! »

La victoire de Donald Trump ravit les frontistes, inquiète les autres et fait causer tout le monde. Et si les Français faisaient le même coup en 2017 ?

Je crois bien que la victoire de Donald Trump aura un effet sur les élections en France ! » s'exclame Eddie. « J'espère que Marine Le Pen va en profiter. C'est la seule qui apporte autre chose et qui peut résoudre le chômage », estime l'agent immobilier rémois. Rui, employé du bâtiment, exprime le même avis qu'Eddie mais sous forme de crainte : « Le résultat américain aura une influence en France à l'avantage du FN. Cela va hélas consolider l'espérance des gens alors que la solution Marine Le Pen est totalement illusoire », prévient-il.

« Les politiques doivent s'occuper d'urgence des gens qui bossent »

Maurice, ancien chauffeur de poids lourds. Depuis mercredi, le résultat des élections américaines alimente les discussions dans les bistrot, aux tables des restaurants et à la machine à café des bureaux. Certains se disent que si l'Amérique a envoyé promener son establishment et sa cohorte d'élites, la France pourrait tenter le coup

aussi. « Il nous faut du sang neuf », souligne Karine, comptable indépendante. « Mais de là à faire comme les Américains... Je n'y crois pas. On n'a pas du tout la même mentalité. Ici, un Trump ne serait pas élu, Marine Le Pen ne le sera pas non plus », prophétise-t-elle. « Personnellement, j'ai voté blanc au deuxième tour en 2012. Cette fois, il y a Macron qui me hote mais je ne sais pas encore. »

« ON EN VOIT DEUX QUI EN JOUENT »

Maurice est déjà décidé pour la présidentielle : « Je ne voterai ni pour la droite, ni pour la gauche. Et jamais je ne voterai Le Pen. D'autres que moi qui se sentent découragés risquent de le faire. En voyant le résultat américain, ils vont se dire que ce serait pas mal de tenter l'extrême droite. C'est dangereux car Trump fera des conneries mais il ne les fera pas avant un an, ce sera donc trop tard pour que cela serve de leçon aux Français », estime le chauffeur de poids lourds à la retraite. Il donne un conseil aux politiques des partis traditionnels actuellement en campagne : « Au lieu de se tirer dessus, il faut qu'ils s'occupent d'urgence des gens qui bossent. Ces personnes sont en train de se dire

qu'elles n'ont rien eu avec la droite, rien avec la gauche et vont aller voir ailleurs. »

Jean-Hugues, conseiller en patrimoine, n'estime pas Marine Le Pen capable de réussir aussi bien que Trump : « Elle est loin d'avoir son aura. Selon moi, la France n'est pas prête pour avoir une femme présidente. Les Américains ne l'étaient pas non plus. Plus de 40% des femmes américaines ont voté Trump. » Jean-Paul, retraité du Crous, a voté Hollande en 2012, il recommencera si le Président est candidat : « Je suis un peu déçu mais je trouve qu'il n'a pas eu de chance. Les médias se sont acharnés sur lui. Il a quand même eu tous les attentats à gérer. Il a été là. »

Patrice, retraité de Reims Aviation et membre du Parti communiste, est moins indulgent avec le président sortant : « Il fallait répondre aux besoins sociaux des salariés, il ne l'a pas fait. Aujourd'hui, après l'élection de Trump, on se retrouve dans une situation dangereuse. On en voit deux qui en jouent en espérant que cela leur profite, c'est-à-dire Sarkozy et Le Pen. J'espère que les Français ne seront pas aussi bêtes que les Américains. » ■

CATHERINE FREY et THÉODORE GOUS



« On n'aura pas la même surprise en France. Heureusement, on n'a pas la même mentalité que les Américains. »

LEUR AVIS ?

L'élection de Trump va-t-elle influencer sur les prochains scrutins en France ?



BENOIST APPARU
DÉPUTÉ-MAIRE (LR), MARNE
Pour la primaire de la droite, cela

ne va rien changer, aucun candidat n'est anti-système comme se présente Trump. À la présidentielle, cela peut faire sauter un verrou chez les personnes qui hésitent à voter pour Mélenchon ou Le Pen. Notre réponse doit être pédagogie et réduction du populisme durant la campagne. Pas « untel ou le chaos ».



FRANCK BRIFFAUT
MAIRE (FN), AISNE
En dépit des groupes de

pression (politiques, économiques, médias...), le peuple à tranché aux États-Unis. Ce sera la même chose en France, son peuple veut reprendre son destin en main. Trump a montré qu'il n'y a pas de fatalité. Le FN a autant de chance que lui de surprendre et d'arriver à ce grand chamboulement !



CHRISTOPHE COULON
CONSEILLER RÉGIONAL (LR), AISNE

Cela va influencer sur les candidats et leur campagne. Lors des élections régionales, nous avons entendu ces citoyens qui disaient : « On n'existe plus pour vous, alors nous allons voter pour Le Pen pour vous botter les fesses. » Il faut proposer du concret, des résultats qui seront visibles.



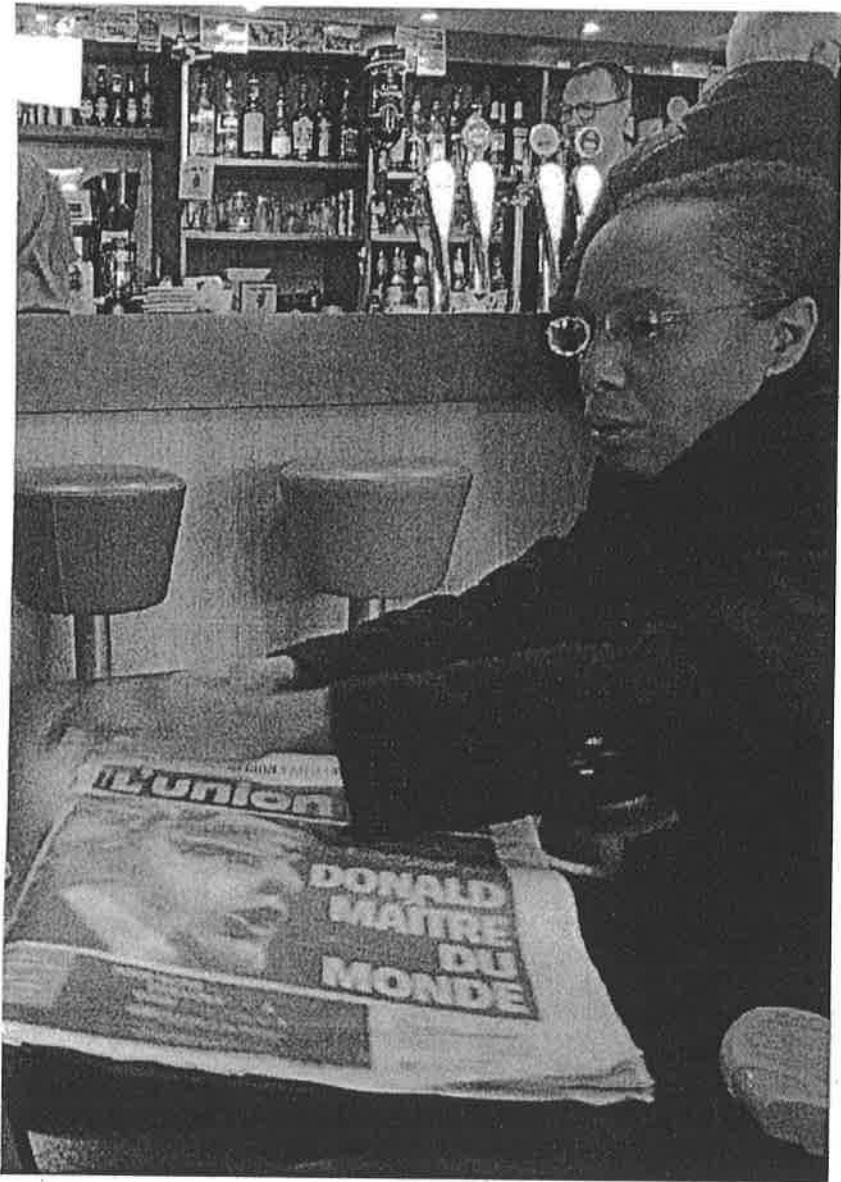
CATHERINE VAUTRIN
DÉPUTÉE (LR), MARNE
Aujourd'hui, le fossé est énorme

entre la pensée unique et ce que nos concitoyens pensent. Il faut entendre leur message, pas que celui des élites, dans les débats à avoir. Et puis, ces Français délaissés s'interrogent : de quoi sera fait leur lendemain. Trump l'a compris alors que Madame Clinton voulait rassembler les minorités...



JACQUES KRABAL
DÉPUTÉ-MAIRE (DIV. G.), AISNE
Nous, politiques comme médias,

devons être humbles et arrêter de vouloir asséner une vérité qui n'est pas ce à quoi aspirent les gens. Nous devons prendre en compte ce qui est dit par le peuple, que l'on arrête de dire « Ils ont tort, nous avons raison ». Saisissons-nous des préoccupations de ces gens pas entendus et parfois méprisés.



Ime (à droite).

3 QUESTIONS A...



**ARNAUD
COUTANT**
UNIVERSITÉ
DE REIMS

« Un Trump français ? Difficile à envisager »

Vous venez de publier le troisième tome de votre « Histoire constitutionnelle des États-Unis ». Comment avez-vous vécu cette élection ?

Je l'ai vécue à travers les regards croisés de mes relations à New York, Detroit, Baton Rouge et San Francisco. J'ai été frappé par l'énorme disparité des avis. Mon collègue de Detroit, la capitale de l'automobile plongée dans une profonde crise industrielle, avait senti depuis longtemps monter la vague Trump. Ce n'était pas le cas du tout de mes trois autres collègues. Cela témoigne de la fracture sociale et culturelle qui, désormais, divise ce pays.

S'agit-il aussi d'une crise institutionnelle ? Incontestablement, oui. Les institutions américaines ont toujours fonctionné sur le mode du compromis entre républicains et démocrates. Depuis huit ans et l'arrivée de Barack Obama, ce n'est plus le cas au point qu'il s'exprime désormais entre les deux camps des désaccords radicaux, du mépris, de la haine parfois. Cette division s'est singulièrement

renforcée depuis la loi Obamacare, la réforme de santé, qui a cristallisé l'opposition virulente des extrêmes, tel le Tea Party. Ce contexte explique en partie la victoire de Trump car il s'est d'emblée placé en dehors des partis, y compris le parti républicain. C'est l'un des paradoxes de cette élection : Trump a gagné sur des propositions combattues par les républicains (l'isolationnisme, les grands travaux) et élu par cette classe moyenne qui a eu précisément à souffrir des politiques menées sous les années Bush. L'autre aspect de la crise s'exprime par cette incongruité qui rend possible l'élection d'un candidat avec moins de voix que son adversaire. C'est la troisième fois que cela se produit.

Cette élection peut-elle avoir des incidences sur la vie politique française ? Elle nous engage à réfléchir aux modalités des sondages, particulièrement pour les primaires, de droite et de gauche, car on mesure mal le nombre des personnes qui voteront. En outre, la question est posée de savoir si quelqu'un qui n'a aucune expérience politique pourrait emporter la présidentielle. On pense à Macron. Ce me semble inenvisageable, mais c'est aussi difficile à dire tant qu'il n'explique pas son programme. La différence avec Trump, c'est que son programme, on le cherche encore...

Prenez rendez-vous par GILLES GRANDPIERRE



Donald Trump est sur toutes les lèvres, ainsi que sur toutes les Unes. Remi Wellart



**BORIS
RAVIGNON**
MAIRE (LR),
ARDENNES
L'élection de
Trump nous

rappelle que ce sont les citoyens qui décident d'une élection. Il faut parler des sujets qui les intéressent, sans quoi ils voteront par rejet, pour se débarrasser. J'espère ainsi que lors de la campagne de la présidentielle, des propositions sur l'emploi, la sécurité et l'exemplarité des politiques seront faites.



THOMAS LAVA
CONSEILLER
RÉGIONAL (FN),
MARNE
L'élection de
Trump, c'est le

retour des peuples qui délient l'élite autoproclamée. En France, Marine Le Pen est la seule à porter ce message. Les autres candidats vont peut-être changer mais elle est la seule à s'être toujours revendiquée du peuple. Les autres trahiront ensuite leurs promesses s'ils arrivent au pouvoir.



**JEAN-CLAUDE
MAILLY**
SECÉTAIRE
GÉNÉRAL DE FO

Chaque élection démocratique est désormais un coup de pied dans la fourmière. Les politiques devraient s'interroger. Partout, les programmes néolibéraux montrent leurs effets. Il est vraiment temps de prendre la mesure des problèmes réels des gens. Moi, on me parle de salaires, d'emplois, pas de burkini...

FRANÇOIS FILLON RELATIVISE

François Fillon, candidat à la primaire de la droite, a appelé tous ceux qui traitent Donald Trump de « populiste » à retrouver leur « calme », et demandé qu'on juge le président américain élu « sur ses actes ». « Donald Trump est le candidat d'un parti qui s'appelle le Parti républicain, qui n'a rien d'un parti populiste, qui n'a rien d'un parti d'extrême droite », souligne François Fillon. « Il a une façon de s'exprimer qui est décalée par rapport au Parti républicain mais ce n'est pas la première fois qu'il y a un président américain élu un peu original. On a eu Ronald Reagan (1981-1989) dont on disait à peu près la même chose. »

Le candidat à la primaire a également estimé qu'il n'y aurait « pas d'effet Trump sur l'élection française, c'est tellement idiot de dire cela », reprochant notamment à Marine Le Pen, présidente du Front national, de s'être « précipitée pour revendiquer l'héritage » du président américain élu. « Il y a des candidats qui soutenaient Mme Clinton et qui aujourd'hui se prennent pour Donald Trump », a également affirmé M. Fillon, faisant allusion, sans le citer, à Nicolas Sarkozy.

HAUTS-DE-FRANCE

La carte « Génération » et ses « bons plans »

■ Accueillie comme une bonne nouvelle dans le Nord-Pas-de-Calais où n'existait aucun dispositif de ce type, le lancement de la carte « Génération Hauts-de-France » au mois d'octobre avait suscité un certain mécontentement en Picardie. En apparence, le dispositif était moins généreux que la carte Cursus qu'elle remplaçait, créée en son temps par le conseil régional de Picardie.

Au-delà en effet de l'aide à l'achat des livres scolaires et de l'aide au premier équipement pour les élèves des lycées professionnels, la carte « Génération » ne comportait plus les « bons plans » qui faisaient aussi le succès du dispositif en Picardie. Une place de ciné offerte, des offres en matière d'activités sportives et culturelles... En 2015, plus de 6 000 jeunes Picards s'étaient vus offrir des places pour des rencontres sportives - football, handball, basket, hockey- ou des spectacles culturels; concerts, festivals, musique clas-

sique, cirque. Un vrai succès dont l'abandon avait laissé un vide.

Lors de la récente commission permanente, la Région a voté un crédit de 124 000 euros destinés à abonder une première tranche de « bons plans » dans le cadre de manifestations organisées par la Région. Ces places sont notamment accessibles sur la base de jeux concours sur le site www.generation-npdcp.culture.gouv.fr. Culture, cinéma, sport, santé, environnement, citoyenneté, transport, tourisme... Il devrait y en avoir pour tous les goûts.

Le premier « bon plan » culturel lancé a été fréquenté par 85 jeunes joueurs, dont 62% de lycéens, 14,1% d'apprentis, 12,9% d'étudiants, 3,9% de demandeurs d'emploi et un salarié. Vingt-quatre jeunes ont gagné ce « bon plan » qui leur a donné accès à deux places pour une représentation à la Maison de la Culture d'Amiens. Reste donc aux jeunes à s'approprier ce nouveau dispositif.

Faible participation aux élections

Avec 12,41 % de votants dans la Marne, 13,31 % dans les Ardennes et environ 11,94 % dans l'Aisne, la mobilisation des électeurs des chambres de commerce et d'industrie a déçu.

Les entrepreneurs ne se sont pas rués sur les urnes. À peine plus d'un électeur sur dix a participé aux élections aux chambres de commerce et d'industrie qui se sont déroulées entre le 20 octobre et le 2 novembre. Dans la Marne où la liste unique formée par le Medef et la CGPME misait sur 25 %, la participation est de 12,41 %, soit à peine la moitié. « On espérait mieux mais les gens n'ont pas cru bon de voter. Ils ont dit que nous avions déjà fait l'union et que nous n'avions pas besoin d'eux pour nous départager », explique Jean-Paul Pageau, président de la CCI de Reims - Épernay. Ce dernier est pressenti pour être élu premier président de la nouvelle CCI Marne Champagne née de la fusion entre Reims et Châlons. La séance d'installation est fixée au 16 décembre. « Ce qui compte, c'est que nous avons une belle liste avec des hommes et des femmes qui veulent s'impliquer, et qu'il y a un consensus. Avec toutes les fortes personnalités présentes autour de la table, les choses auraient pu se passer autrement ».



La liste marnaise tablait sur 25 % de participation, mais elle a obtenu à peine la moitié. G. Chade

Les Ardennes font un petit peu mieux avec une participation de 13,31 % qui permet l'élection de la



« C'est une déception quand on connaît le contexte du réseau consulaire »

Gérard Spire, président de la CCI des Ardennes

liste unique Medef - CGPME menée par Gérard Spire. « La faible participation est une déception quand on connaît le contexte du réseau consulaire » ne cache pas M. Spire. « Pourtant, le vote était simple. Je comprends que lorsqu'il s'agit de filiale, avec des responsables qui ne se trouvent pas sur place, il puisse y

avoir des problèmes de transmission. Mais quand je vois le nombre d'entreprises familiales ancrées sur le territoire, je pense que les gens auraient pu voter davantage ». L'Ardennais déplore que l'électeur ait toujours une bonne excuse. « Soit il y a une liste unique et les gens peuvent dire qu'ils n'ont pas le choix. Soit il y a deux listes et on nous reproche de ne pas avoir su nous entendre ».

Dans l'Aisne, les électeurs avaient le choix mais ils ont peu voté également puisque le taux de participation est de 11,94 %. La victoire revient à la liste du Medef menée par Olivier Jacob, qui remporte tous les sièges face à la CGPME, qui n'était pas présente dans tous les collèges. M. Jacob, qui dirige l'entreprise Mj Conditionnement, à Hartennes-et-Taux, entre Soissons et Château-Thierry, devrait succéder à Charles Ribe à la présidence de la chambre. Chez les voisins de la CCI d'Aniens-Picardie, la liste de la CGPME menée par Fabry Ruin a créé la surprise en remportant 25 sièges sur 40 contre le Medef. ■ JULIEN BOUILLE

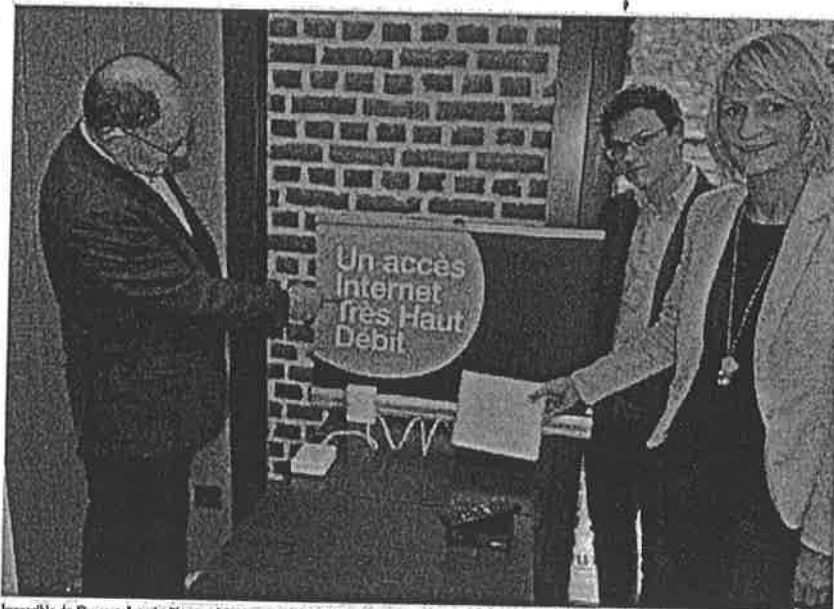
VOUS VOULIEZ DU DÉBIT, VOUS ALLEZ ÊTRE SERVIS

CHAUNY/VIRY-NOUREUIL. Internet, la télévision, le téléphone et tout cela avec un débit 100 fois supérieur à celui actuellement proposé ? C'est désormais possible. Si vous avez la fibre...

A SAVOIR

- L'installation d'un réseau de fibre optique est terminée à Chauny et à Viry-Noureuil.
- Le 1^{er} décembre, l'exploitant de ce réseau, NIHD et les fournisseurs d'accès rencontreront la population et les élus à l'occasion d'une réunion publique à Chauny.
- La commercialisation des offres très haut débit commence. Pour l'heure, seule une société spécialisée dans les connexions très haut débit s'est positionnée pour démarcher la clientèle.

UNE évolution, mieux, une révolution comparable pour le numérique à ce que fut le passage, en télévision, du noir et blanc à la couleur. Elle était annoncée, là voilà arrivée : A Chauny mais aussi à Viry-Noureuil, le maillage du territoire par la fibre optique, maillage tissé depuis des mois par l'USEDA (union des secteurs de l'énergie du département de l'Aisne) est terminé. Sur le papier, 8900 foyers peuvent être techniquement raccordés. « Pour l'instant, on reste sur le chiffre de 6100. Le reste concerne des logements collectifs pour lesquels il nous faut obtenir l'autorisation de pénétrer dans les parties communes. Les discussions sont en cours avec les bailleurs et c'est en bonne voie », explique, confiant, Thierry Houdard, le directeur pour le département de la société Aisne THD, l'exploitant en charge du bon fonctionne-



Impossible de l'ignorer. Avec la fibre, exploitant et commerciaux ont la même optique : informer et séduire la clientèle. Y.E.

ment du réseau. Un homme clé et, cela ne surprendra personne, un bon communicant.

QUATRE ENTREPRISES EN LICE

La fibre optique, pour les profanes, c'est une technologie qui permet une communication des informations à des vitesses jusqu'à 100 fois

supérieures à celles qu'offre l'actuel ADSL déployé sur le territoire. « En résumé, cela permet de télécharger un film en une minute là où aujourd'hui il en faut cinquante. Quand on a besoin de plusieurs connexions, que dans la famille on utilise internet, un téléphone, que l'on a plusieurs PC, c'est quelque chose de très

pratique », signale encore M. Houdard. Pratique et, si l'on en croit Christelle Buon, d'indispensable. Christelle Buon est responsable des ventes pour la société Ozone, l'une des quatre entreprises qui a déjà contracté avec NIHD pour commercialiser les accès au réseau. Trois autres entités sont en lice,

« mais, pour des raisons sans doute de marketing, elles restent discrètes », constate avec regret Thierry Houdard.

Les arguments avancés par Ozone ont été judicieusement travaillés. Ainsi, l'installation des boîtiers nécessaires ne sera pas facturée.

Un état de fait qui n'entraîne rien. L'énergie déployée par la commerciale en chef d'Ozone, par Antoine Charles, son collègue chef de produit. L'enjeu est de taille. « On espère disposer de quelques dizaines d'abonnés avant la fin de l'année », esquisse Christelle Buon. Pour cela, il faudra convaincre les actuels administrés raccordés au réseau cuivre ADSL de changer et de technologie et de fournisseur d'accès. Ce qui devrait coûter quelques clients à Orange, Free, SFR et consorts puisque les arguments avancés par Ozone ont été judicieusement travaillés. Ainsi, l'installation des boîtiers nécessaires ne sera pas facturée. Le passage de la ligne entre le réseau public et le domicile du client pas davantage même si la mise en service de l'ensemble sera payable en une seule fois, une soixantaine d'euros. En somme, si en matière de communication vous avez la fibre, peut-être est-ce le moment de l'exploiter. ■ YES KLON

POLITIQUE

LES TAUX BAISSENT, MAIS LE TON MONTE AU CONSEIL

LAON La baisse annoncée des taux de la fiscalité locale n'a pas vraiment amené le consensus au conseil municipal ce lundi soir. Les échanges y ont parfois été vifs.

Le rapport sur les orientations budgétaires, prélude au vote du budget 2017 qui aura lieu le 12 décembre, a donné lieu, ce lundi soir lors du conseil municipal, à un long débat et des échanges parfois musclés entre la majorité et ses opposants. La baisse de 5,5 % des taux de la fiscalité localité – ce qui ne veut pas obligatoirement dire baisse des impôts – avait tout d'un sujet consensuel. Ce ne le fut pas vraiment. Avant de laisser la parole à l'opposition, le sénateur-maire Antoine Lefèvre (LR) a rappelé que ce choix n'est que le fruit de la « rigueur », de « l'efficacité » et du « bon sens » qui ont guidé la « stratégie financière de la Ville depuis 2001 », tout en opérant des « investissements à un niveau jamais atteint » de 9 millions d'euros sur les trois derniers exercices, et poursuivant une « politique volontariste de désendettement ».

« Avec cette baisse de la fiscalité, il y a un vrai risque sur les capacités d'investissement de la ville »

Yan Ruder

Loin de le réjouir, la baisse de la fiscalité inquiétait Yan Ruder (PCF). À ses yeux, il y a un « vrai risque sur les capacités d'investis-



Yan Ruder (PCF) a dénoncé une « baisse des impôts en trompe-l'œil ». José-Matth Champagne

sement » de la ville, des investissements qui constituent pourtant un « levier majeur pour l'économie locale » et donc l'emploi. Le conseiller redoutait encore que cela constitue un « message dangereux » envoyé à l'État s'agissant de la Dotation de solidarité urbaine. Pour Yan Ruder, le budget

2017 ne sera que la traduction d'une « gestion comptable et libérale », la baisse des taux de la fiscalité n'étant qu'un « succès en trompe l'œil ». Face aux « besoins » de la population, il ne constitue, pour lui, qu'un « budget de renoncement ».

Aude Bono, l'élue du groupe Ai-

mer Laon, n'y voyait, pour sa part, « que des chiffres et des tableaux », sans « comprendre la stratégie globale » qui guide l'action municipale, même si elle assurait « se refuser à croire » qu'elle est dans une « gestion à la petite semaine ». Tout en estimant qu'il fallait, s'agissant de la fiscalité,

« ramener les choses à leur juste proportion », Aude Bono jugeait que « cette baisse était le moins qu'on puisse espérer ». Damien Delavenne (PS) s'interrogeait, lui aussi, sur le cap choisi. « René Dosière voulait faire de Laon une oasis. Vous voulez en faire un désert », lançait-il d'emblée à Antoine Lefèvre, en accusant d'être « déconnecté de la réalité laonnaise ». Selon l'élue PS, Antoine Lefèvre est avant tout le « maire des "moins", moins de connexions entre les quartiers, moins d'habitants, moins de sécurité... »

Répondant aux différentes interventions, Antoine Lefèvre se défendait de toute « autosatisfaction » : « J'ai bien conscience de ce qui passe dans cette ville. Je ne suis pas hors-sol. » ■ PHILIPPE BOBIN

VIOLENTE PASSÉ D'ARMES BONO/PAULMIER

Une partie de l'intervention d'Aude Bono, du groupe Aimer Laon, a porté sur le commerce de centre-ville, l'ancienne 1^{re} adjointe dénonçant « l'absence » de stratégie de la municipalité dans ce domaine autant que de réalisations. La réplique la plus vive, lors du politiquement correct, est venue de Marlène Paulmier, la conseillère déléguée au commerce. « Je suis surprise de vous voir pleurnicher sur le sort du centre-ville, vous qui n'avez rien fait. Vous distillez votre venin », a lancé l'élue de la majorité à son ancienne collègue de banc qui l'a, en retour, accusé de « malhonnêteté intellectuelle ».

Plus de services pour les communes rurales

AISNE Quatre nouvelles maisons de service au public devraient bientôt ouvrir leurs portes.

Et de onze. Le département de l'Aisne compte désormais officiellement onze maisons de service au public. Hier, en préfecture, André Rigaut, maire de Neuilly-Saint-Front, Jean-Paul Coffinet, maire de Beurieux, José Flucher, maire de Rozoy-sur-Serre, et Patrick Feuillet, maire de Moy-de-l'Aisne ont paraphé, en compagnie des représentants de divers services publics – dont la Caisse des allocations familiales, de Pôle emploi, de La Poste – l'acte de naissance des quatre nouvelles maisons de service au public (MSAP) en compagnie de Nicolas Basselier, préfet de l'Aisne et de Nicolas Fricoteaux, président du conseil départemental. « Ces quatre maisons s'ajoutent au sept déjà existantes, s'est réjoui le préfet de l'Aisne. L'Aisne devient ainsi le département des Hauts-de-France le mieux doté en matière de MSAP. » De son côté, le président du conseil départemental s'est félicité du travail effectué qui permet que les services publics soient le mieux assurés en milieu rural « et aussi dans certains quartiers. »

UN PARTENARIAT QUI AIDE AU MAINTIEN DE LA POSTE

En effet, ces maisons de service au public sont des espaces mutualisés entre plusieurs opérateurs signataires d'un partenariat avec l'État et les collectivités ainsi que neuf opérateurs de service public que sont La Poste, Pôle emploi, la CARSAT, la CPAM, la CAF, la



Nicolas Basselier, préfet de l'Aisne, était heureux d'accueillir les maires. Jean-Marie Champagne

II

Le département de l'Aisne compte désormais onze maisons de service au public, dont six sont accueillies dans les locaux de La Poste.

MSA, la SNCF, EDF et GDF Suez. Dans ces lieux, le public peut trouver toutes les informations qui lui sont nécessaires. Dans l'Aisne, six de ces maisons de service se sont installées dans les locaux de La Poste. Ce qui faisait dire à Jean-Paul Coffinet, maire de Beurieux: « Ce partenariat aide au maintien de La Poste dans nos

communes rurales, ce qui est très important pour nous et nos populations. » Soulignant les difficultés qu'un village comme le sien peut rencontrer dans un territoire composé en grande partie de petites communes. Son collègue de Neuilly-Saint-Front, tout en se réjouissant de cette signature, a tenu à préciser: « Les habitants des communes rurales paient des impôts comme les autres. À ce titre, il est normal qu'ils puissent bénéficier des mêmes services. De plus, nous agissons aussi pour le bien de notre planète car, grâce aux MSAP, nous limitons les déplacements. En effet, mettre tout le monde sur les routes, ce n'est pas une solution. » ■

MARIE-PIERRE DUVAL

Les élus de l'Aisne au lycée agricole

FONTAINE-LÈS-VERVINS Ils ont découvert le lycée agricole de Thiérache et échangé avec les élèves.



Les élus du conseil départemental découvrent le terrain de sport du lycée.

Les élus du Conseil départemental de l'Aisne étaient en visite, jeudi dernier, au lycée agricole de Thiérache, à Fontaine-lès-Vervins. Circuits courts et autoconsommation étaient au menu des premiers échanges, avec une vingtaine d'élèves représentant toutes les classes, autour d'un repas cuisiné à partir de porc élevé sur l'exploitation du lycée.

À la fin du repas, les élus se sont présentés et le président du Conseil départemental, Nicolas Fricoteaux, en a expliqué tous les ressorts. Au tour, ensuite, de chaque élève de prendre la parole et de sensibiliser l'auditoire sur un aspect du monde agricole. Les thématiques de l'environnement et du métier-passion qu'est l'agricul-

ture ont été évoquées, mais aussi la problématique des équipements publics ou des transports.

.....
« On a peur, on se demande si c'est possible »

Un lycéen

Tous les élèves ont déjà un but : le para-agricole, inséminateur, ingénieur, l'élevage équin, reprendre une exploitation... *« Nous sommes tous conscients que ce n'est pas facile en ce moment, surtout en élevage. On a peur, on se demande si c'est possible »,* avançait un lycéen. En réponse aux inquiétudes sur le cours des produits agricoles, Nicolas Fricoteaux a rap-

pelé qu'au niveau du département, il ne pouvait qu'appliquer des décisions politiques nationales ou européennes, mais que le département peut aider à trouver des niches, comme les circuits courts.

La dernière élève à se présenter a provoqué un moment d'émotion, en parlant de son père qui a dû arrêter son exploitation. Le problème des suicides dans le monde agricole a aussi été évoqué.

Une visite de l'établissement a suivi l'échange : laboratoires, local informatique, bibliothèque, stade... avant de se diriger vers l'exploitation où chaque atelier a été commenté par un élève. La participation du lycée agricole au salon de l'agriculture ou aux ovinpiades a été rappelée. ■

POLITIQUE

Le déploiement de la fibre optique se précise

THIÉRACHE DU CENTRE Le calendrier prévisionnel du déploiement de la fibre optique a été présenté.

Lors de la réunion des élus du conseil de la communauté de commune de la Thiérache du centre (CCTC) jeudi dernier en salle Hennebelle, à La Capelle, le déploiement de la fibre optique en Thiérache du centre a été abordé. Une délibération du 4 octobre portait sur l'adhésion de la CCTC à l'Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne (Useda), au titre du transfert de la compétence communications électroniques. « Il s'agit maintenant d'établir une convention de financement de la fibre optique avec l'Useda », définit le président de la CCTC, Paul Véron.

La CCTC apportera 5 941 094,50 euros à l'Useda. Le versement se fera de 2018 à 2044

Le montant des études et travaux pour la Thiérache du centre s'élève à 20 444 316 euros. La CCTC apportera 5 941 094,50 euros à l'Useda. Le versement de cette somme se fera de façon annuelle, de 2018 à 2044. La CCTC et ses communes membres apporteront, dans la mesure du besoin, une aide technique au déploiement du réseau.

La carte ci-contre permet de se faire une idée de l'échéancier du déploiement de la fibre optique dans la Thiérache du centre. L'appellation FFTH signifie "Fiber to the home", soit "Fibre optique jusqu'au domicile". On désigne par cette appellation le réseau de télécommunications permettant l'accès à internet à très haut débit. NRA signifie Nœud de raccordement d'abonnés : c'est un centre où aboutissent les lignes



téléphoniques des abonnés. Lorsque les NRA sont raccordés à internet grâce à la fibre optique, ils peuvent acheminer du haut-débit. On dit alors qu'ils sont opticalisés.

Cette délibération a été votée à l'unanimité lors de la réunion. Le déploiement de la fibre optique est un enjeu important en Thiérache et dans l'Aisne. ■ KÉVIN MONFILS

LES AUTRES POINTS

Programme Leader

Le Pays de Thiérache a signé en août une convention, valable cinq ans, pour bénéficier du programme européen Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale). Jusqu'à 1,9 million d'euros pourra être accordés à la Thiérache pour soutenir des projets. Fabien Thurette, animateur Leader du Pays, et Virginie Fleury, directrice du Pays, sont venus parler de ce programme à la réunion de la CCTC. Le Pays regroupe les cinq communautés de communes de la Thiérache, dont la CCTC. « Leader, c'est une enveloppe disponible pour les projets des collectivités et des personnes privées. Les subventions Leader peuvent monter à 80 % pour accompagner les projets », signale Paul Véron. Une aire de

camping-car à Ètreux profite déjà du dispositif. Service d'assainissement non collectif

Philippe Torre, maire de Berlancourt, est intervenu à propos du Service public d'assainissement non collectif (Spanc), affirmant que les installations n'avaient pas besoin d'être contrôlées dans sa mairie. « Il n'y a pas de rivière à proximité, ce n'est pas la mairie qui présentera un danger pour l'environnement au niveau des rejets », a-t-il estimé. « Tout bâtiment doit faire l'objet de diagnostics. Si on arrête de faire des diagnostics comme la loi l'exige, on n'aura plus d'aides de la part de l'Agence de l'eau », a répondu Frédéric Meura, vice-président à la commission assainissement non-collectif au sein de la CCTC.

SOISSONS Depuis 2015, la brigade anti-criminalité locale a été mise en sommeil, faute d'effectifs. Résultat, les fonctionnaires soissonnais ne bénéficient pas du nouveau matériel.

Le 12/11

A SAVOIR

• **Des trois principales villes** du département - Saint-Quentin - Soissons et Laon -, la cité du Vase est la seule à ne pas disposer d'une brigade anti-criminalité au sein de son commissariat.

• **Cette unité**, composée auparavant de six fonctionnaires, a été mise en sommeil en 2015, faute d'effectif suffisant après plusieurs mutations.

• **Certaines faisaient suite** à une histoire, toujours dans les rouages de la justice, d'une interpellation où un coup de feu était parti et avait blessé un occupant d'une voiture qui était contrôlée par un équipage de la BAC.

publique (le nom officiel du n°1 des policiers axonnais), recevait les nouveaux équipements destinés aux brigades anti-criminalité (BAC) et à l'unité départementale d'intervention (UDI), les deux types de formations appelées en cas de situation lourde. Si l'UDI a vocation départementale, et donc de pouvoir intervenir sur Soissons mais après le temps de trajet puisqu'elle est basée à Laon, les BAC sont associées aux commissariats. Or celui de Soissons, a vu en 2015, sa BAC être mise en sommeil. Un fait que la commissaire Sophie Cartier a trouvé à son arrivée dans la cité du Vase.

6

C'est le nombre minimum de fonctionnaires ayant l'habilitation BAC, que doit posséder le commissariat de Soissons, pour que cette unité ressorte de son sommeil.

ments de protestation du mois dernier. « Les frères Kouachi étaient à nos portes en janvier 2015, et on sait que les autres ont transité par la RN 2 » glissait l'un d'eux. « Et là,

faute de BAC, on ne nous équipe pas. Alors que nous sommes les plus proches de Paris. On a vraiment l'impression de ne pas être entendus alors que l'on risque d'être pris sous le feu de ces individus ! »

PAS DE CANDIDATURE APRES L'APPEL DE POSTE

Après les mutations qui avaient scellé la mise en sommeil de la BAC, l'état-major axonnais de la police avait bien relancé un appel à poste pour des fonctionnaires ayant cette fameuse habilitation.

Résultat, pas de candidature. « Malheureusement, les postes en BAC dans des villes comme Soissons ne sont pas assez attractifs pour des fonctionnaires venant de la région parisienne par exemple » explique-t-on du côté de la DDSP. Et pour l'instant, aucune nouvelle campagne de recrutement n'est dans les plans pour tenter de combler le manque d'effectif. Ne reste plus qu'à espérer que les terroristes et autres grands méchants évitent Soissons. Ou écrire au Père-Noël. ■ STEPHANE MASSÉ

C'EST QUOI UNE "BRIGADE ANTI-CRIMINALITÉ" ?

« Nous sommes les plus proches de la région parisienne. Mais faute de BAC, nous n'avons pas de nouveau matériel »

Un policier lors de la manifestation

Or, cette absence a du mal à passer chez les fonctionnaires locaux de police, hors syndicats. Des hommes et des femmes qui s'en étaient émus lors des mouve-

ACRONYME DE BRIGADE ANTI-CRIMINALITÉ, cette unité est dite de deuxième niveau. C'est-à-dire, qu'en plus de ces missions de surveillance et de lutte contre les délits classiques, elle intervient en renfort après qu'une patrouille classique se retrouve dans une situation lourde - vol à main armée par exemple -, qui nécessite d'avoir un équipement et un entraînement apte à répondre à ces circonstances particulières. Chez les gendarmes, on trouve l'équivalent avec le PSIG, le Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie. Et là, toutes les compagnies ont leur PSIG sur notre secteur : Soissons, Château-Thierry et Laon pour les plus proches. C'est une unité généralisée au milieu des années 90, sous Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur à cette époque, alors

qu'elle existait déjà à Paris depuis plusieurs années sous un autre nom. Pour qu'une BAC existe, elle doit être composée d'hommes ou de femmes ayant eu l'habilitation BAC. Pour l'obtenir, les fonctionnaires ayant un minimum d'ancienneté de deux ans dans la police nationale, passe quatre types d'épreuve (mise en situation, technique de combat, rédaction d'un procès verbal et tests) avant un passage devant un jury. Selon les textes officiels, un fonctionnaire ne peut faire que neuf années de BAC. Elle dispose d'un matériel spécifique, plus adapté à l'évolution de la délinquance du XXI^e siècle, et des risques accrus notamment après les attentats. Les unités axonnaises ont d'ailleurs été équipées du fusil HK G 36 et de boucliers plus efficaces que l'ancien matériel.

Le département est particulièrement sensible, car proche de la région parisienne, mais aussi de la Belgique. Nous avons tous des exemples de terroristes qui ont transité par le département ou à proximité. C'est certain qu'on préfère être équipé avec du matériel comme ça si on doit neutraliser un terroriste». Les paroles d'Abdelkader Haroune, patron des policiers axonnais ne sont pas vieilles. Elle datent du 7 octobre dernier à Laon. Lorsque le « DDSP », directeur départemental de la sécurité

Quatre communes entrent dans l'ère du très haut débit

Les premiers contrats entre particuliers et opérateurs pourront bientôt être signés, pour une arrivée prévue dans les foyers de Chauny, Tergnier, La Fère et Viry, au maximum en janvier.

■ Le projet d'accessibilité au très haut débit par la fibre optique entre dans une nouvelle phase dans le Pays chaunois. Pour les principaux pôles urbains, c'est la dernière ligne droite. « On a terminé l'installation de la fibre à Chauny, Viry-Noureuil, Tergnier et La Fère. On entre maintenant dans la phase de commercialisation », explique Yves de Moliner, président de l'Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne (Useda), le syndicat mixte en charge du développement de la fibre dans le département (mandaté par le conseil départemental).

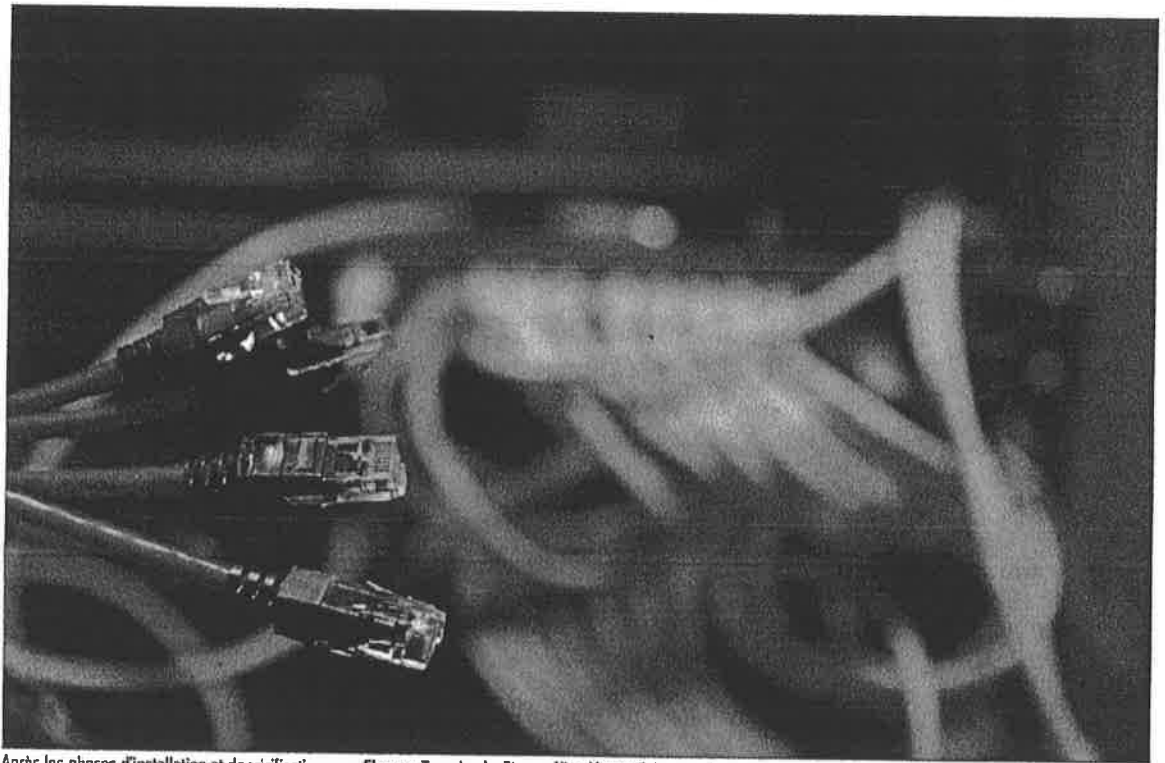
C'est allé relativement vite, tout au moins pour les premières communes, de par la position du Chaunois en début de réseau, après Saint-Quentin.

Suite aux réunions avec les élus locaux il y a un an, puis les études de faisabilité, la pose des réseaux (printemps et été), les phases de test et la période de validation par les services de l'État (trois mois), le bout du tunnel se rapproche.

Réunion publique à Chauny le 1^{er} décembre

En août, l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes a donné l'autorisation d'exploiter les prises sur les quatre premières communes. Il y a deux semaines, le feu vert a été donné. Et ce mercredi soir, l'Useda, Aisne THD et la Ville de Chauny se sont mis d'accord pour faire une réunion publique à Chauny, le 1^{er} décembre à la salle Victor-Leducq (salle des fêtes) à 19 heures.

Un rendez-vous ouvert, principalement aux habitants et entrepreneurs des zones chaunoise et viroise pour leur expliquer comment bénéficier de connexions à la fibre. D'autres réunions devaient être mises en place pour les autres secteurs. « On s'est arrêté à cinq-six mètres des habitations. Ensuite, le client pourra choisir son fournisseur d'accès et son contrat », poursuit le responsable de l'Useda. Dans l'imédiat, Ozon, K-net, des opérateurs plus petits, se sont déjà positionnés. Nous sommes en cours de discussion pour essayer d'avoir deux opérateurs nationaux pour la fin de l'année. » Si les liaisons pour arriver aux portes



Après les phases d'installation et de vérification pour Chauny, Tergnier, La Fère et Viry-Noureuil, la période de commercialisation va débuter.

d'entrée des habitations devraient être gratuites, le reste sera à la charge du client.

En fonction des sociétés de télécommunication et des forfaits choisis, « pour les entreprises, le débit par la fibre pourrait aller jusqu'à 300 Mo ; 30,50, 80 à 100 Mo pour les particuliers », explique Jean-Pierre Liefhooghe, adjoint au maire de Chauny, en charge des Travaux et de l'Urbanisme. Un coût d'investissement pour Chauny qui se monte « à 11 euros par habitant et par an, pendant vingt ans », poursuit l'élu. Une enveloppe diminuée en raison de la prise en charge « de moitié par la communauté de communes Chauny-Tergnier ». Pour le fonctionnement (entretien) sur la même durée et toujours à Chauny, il s'élève à 0,65 euro.

Du côté laférois aussi, le transfert de données Internet en très haut débit, c'est pour bientôt. Dans la foulée de la cité de l'Artilleur,

d'autres communes vont avoir un accès plus rapide à la fibre.

« Nous sommes en cours de déploiement sur Travecy et d'ici la fin de l'année, elle sera installée à Ache-

ry et Mayot », précise Yves de Moliner. Des collectivités choisies parce qu'elles avaient beaucoup de retard, « avec des débits inférieurs à 512 ko ». Ensuite, le déploiement se

fera successivement et pourrait aussi être accéléré ou ralenti, en fonction des nouveaux enjeux intercommunaux.

TV

Quelques mois ou années de patience

Le calendrier d'installation de la fibre, présenté en mai, a subi très peu de changement. Il pourra être modifié selon les nouveaux enjeux des intercommunalités et des choix d'accélérer ou non le financement des investissements. La communauté de communes Chauny-Tergnier participe pour moitié à l'installation. Le Val de l'Ailette a choisi aussi de donner une subvention. Les Villes d'Oyse ont refusé de financer l'enfouissement.

→ 2016 : Achery, Chauny, La Fère, Mayot, Travecy, Tergnier, Viry-Noureuil.

→ 2017 : Abbécourt, Autreville, Champs, Condren, Crécy-au-Mont, Folembroy, Guny, Liez, Leuilly-sous-Coucy, Marest-Dampcourt, Monceau-les-Leups, Ognés, Pierremande, Pont-Saint-Mard, Saint-Aubin, Sinceny, Selens et Trosly-Loire. Fresnes-sous-Coucy aura une montée en débit.

→ 2018 : Barisis-aux-Bois, Bertaucourt-Epouillon,

Deuillet, Fourdrain, Fressancourt, Mennessis, Saint-Gobain, Saint-Nicolas-aux-Bois, Servais. L'installation à Beautor d'abord programmée pour 2018 devrait être différée. La commune a refusé la participation pour l'installation de la fibre (29 000 euros par an, pendant 20 ans).

→ 2019 : Andelain, Brie, Beaumont-en-Beine, Commenchon, Caumont, Coucy-le-Château, Frières-Failloüel, La Neuville-en-Beine, Septvaux, Ugny-le-Gay et Villequier-Aumont.

→ À partir de 2020 : Amigny-Rouy, Anguilcourt-le-Sart, Audignicourt, Béthancourt-en-Vaux, Besmé, Blérancourt, Bourguignon-sous-Coucy, Caillouël-Crépigny, Camelin, Charmes, Coucy-la-Ville, Courbes, Danizy, Guivry, Jumencourt, Landricourt, Neuffieux, Quincy-basse, Rogécourt, Vassens, Vermeuil-sous-Coucy et Versigny.

ENVIRONNEMENT

TOUT SAVOIR SUR L'IDENTITÉ DES HAIES DU BOCAGE

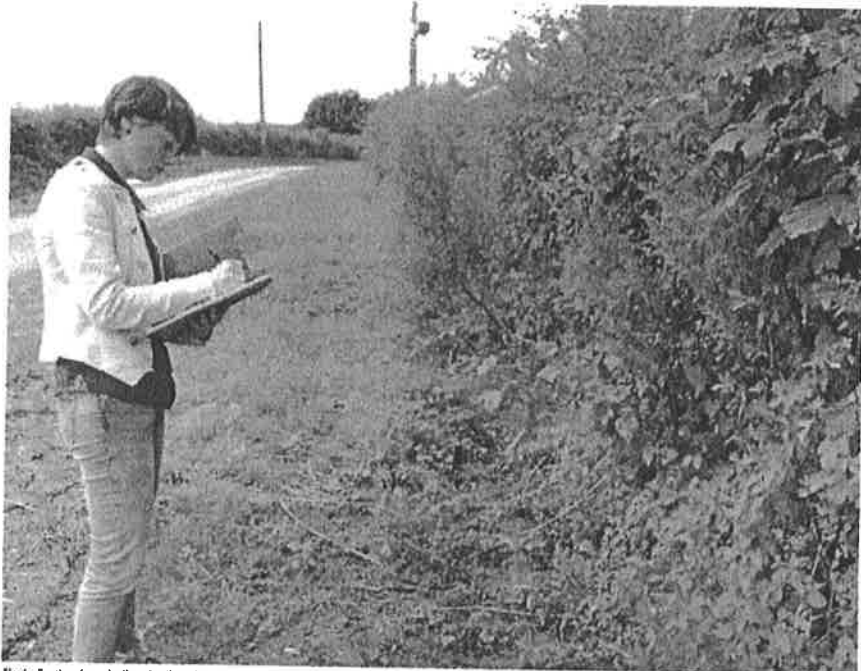
ORIGNY-EN-THIÉRACHE Alexia Fostier, qui a travaillé ces derniers mois sur un inventaire des haies du bocage dans plusieurs communes de Thiérache, présente les conclusions de son travail.

L'ESSENTIEL

• Alexia Fostier, qui vient d'obtenir son master 2 de géographie de l'environnement et du paysage, a procédé ces derniers mois à un inventaire de la flore des haies du bocage dans huit communes de Thiérache et ses environs : Origny-en-Thiérache, Lerzy, Martigny, Barzy-en-Thiérache, Landilay-et-Bertaignemont, Ribeuville, Les Autels et Archon. Alexia Fostier était présente à Origny en mai, juin et juillet. Elle était parallèlement en stage au Pays de Thiérache.

• Le but de l'opération : recenser les essences végétales présentes dans les haies, mais aussi réfléchir à des moyens de préserver et valoriser le bocage.

• Un bilan du travail d'Alexia Fostier était présenté jeudi en mairie d'Origny-en-Thiérache, à propos des haies de cette commune.



Alexia Fostier, lors de l'étude d'une haie d'Origny. Archives

C'est une réunion qui intéressait grandement les agriculteurs d'Origny et ses environs. Jeudi après-midi, Alexia Fostier présentait son rapport sur les haies du bocage de la commune, en compagnie de Julie Bauduin, chargée de mission environnement au Pays de Thiérache. Christiane Pinckers, maire d'Origny-en-Thiérache, était également présente. Des réunions avaient déjà eu lieu en février et en mars. « Je n'ai pas eu de difficulté à faire l'inventaire, mais Origny est un territoire assez étendu. En travaillant sur Origny et sur le hameau du Chaudron, c'est comme si j'avais travaillé sur deux communes ! » commente Alexia Fostier.

Origny-en-Thiérache se situe dans un tunnel vert entre l'Oise et le Thon, avec l'Axe vert comme artère principale. La commune est principalement une terre d'éle-

vage et de prairies, même s'il existe des parcelles de culture. Origny-en-Thiérache compte environ 150 kilomètres de haies bocagères. Le critère paysager est l'un des principaux rôles de la haie sur la commune. On trouve aussi des haies brise-vent, des haies écologiques et des haies à caractère hydraulique (relatif à l'eau et à sa circulation). « Une fiche a été établie pour chaque haie », précise Julie Bauduin. La hauteur, l'implantation, l'âge, et l'état de la haie sont étudiés. Les haies sont représentées sur une carte en fonction de leur intérêt, et notées.

« Nous allons proposer au conseil municipal un règlement pour classer les haies »

Julie Bauduin

« Nous allons proposer au conseil municipal un règlement pour classer les haies, révèle Julie Bauduin. Il s'agit de voir dans quelle mesure on peut arracher des haies. On peut être souple sur l'arrachage de certaines, moins sur d'autres, autoriser un arrachage à condition de planter une nouvelle haie... » Des agricul-

teurs peuvent souhaiter arracher des haies pour se lancer dans la culture en champ. Avant de proposer un règlement au conseil municipal, une nouvelle réunion aura lieu le 25 novembre, afin de définir les règles avec la mairie. La carte des haies sera affinée.

À propos du replantage des haies, le rapport suggère de replanter des haies bocagères avec des essences typiques de la Thiérache, dans le but de reconstituer un maillage plus cohérent, plus continu et recréer des corridors écologiques permanents. Il évoque aussi des formations pour

LE TÉMOIN

« Garder le paysage spécifique d'Origny »



CHRISTIANE
PINCKERS
MAIRE
D'ORIGNY

« Alexia Fostier a fait du beau travail, qui permet d'être informé sur l'état bocager de la commune. Il s'agit de préserver le paysage spécifique d'Origny, comme certaines haies hydrauliques. Il faut tirer des conclusions saines de ce rapport, l'exploiter jusqu'au bout et prendre des décisions opportunes. Le but est aussi d'éviter les arrachages de haies intempestifs, qui peuvent porter préjudice aux critères hydrauliques et paysagers. Outre la protection de la flore, l'intérêt est aussi de préserver les espèces animales. »

l'entretien des haies, qui pourraient se faire avec la chambre d'agriculture de l'Aisne. Les données du travail d'Alexia Fostier devraient être intégrées au Plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal.

Le règlement quant au classement des haies devrait aussi être proposé à la mairie de Lerzy, et peut-être à celle de Barzy-en-Thiérache.

« Je participe aux réunions, et vais continuer à suivre le dossier. Il faudrait que mon travail soit pris en considération », conclut Alexia Fostier. ■ RÉVIN MONTAIS

Julie Bauduin tiendra une permanence d'information le 22 novembre, de 9 h à 18 h en mairie d'Origny.

CONSUMMATION

ENFIN UNE SPÉCIALITÉ LOCALE !

LAON Justine et Aurélien Santerre ont créé « Les Merlettes », une gourmandise 100 % locale.

L'ESSENTIEL

• **Justine et Aurélien Santerre** ont travaillé pendant six mois pour créer Les Merlettes de Laon, des chocolats que les touristes pourront rapporter à la maison en souvenir de leurs vacances en terre laonnoise.

• **Ces gourmandises** sont réalisées à base de produits locaux, des fraises, de la rhubarbe et du miel.

• **Les Merlettes sont disponibles** dans leur commerce de Montaigu, à l'office du tourisme du Pays de Laon et bientôt, ils l'espèrent, à d'autres adresses laonnoises.

Quand on va à Cambrai, on rapporte des bêtises; en Thiérache, du marolles; dans la Marme, du champagne; à Laon... rien qui se mange puisque si la ville peut notamment se vanter de son patrimoine et de sa riche histoire, elle ne propose aux visiteurs aucune spécialité 100% locale. Enfin ça, c'était avant qu'Aurélien et Justine Santerre s'intéressent à la question. Epicurien, le jeune homme jette toujours un œil aux spécialités culinaires quand il fait du tourisme. « Je trouvais dommage que les visiteurs de passage à Laon ne puissent pas rapporter un produit bien de chez nous », explique le jeune artisan pâtissier-boulangier de Montaigu qui, avec son épouse, a passé les six derniers mois à élaborer ce petit quelque chose qui faisait défaut.

Les Merlettes renferment une ganache composée de fraises, de rhubarbe et de miel, trois ingrédients produits localement

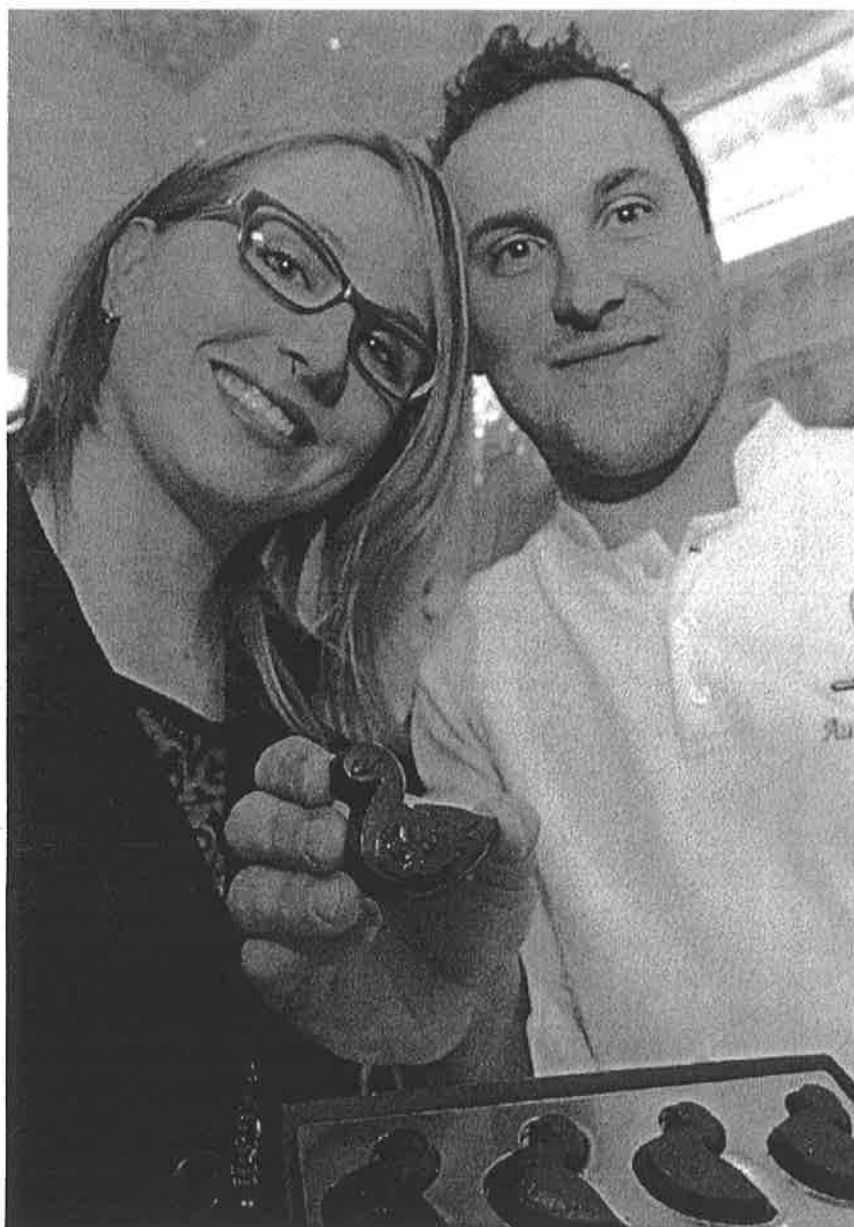
Ainsi sont nées « Les Merlettes de Laon », des petites gourmandises

en chocolat dont la forme reprend les éléments du blason de la ville, les merlettes flanquées d'une fleur de lys. « La coque est réalisée avec un chocolat noir haut de gamme à 72% de cacao. Les connaisseurs apprécieront. À l'intérieur, on trouve une ganache au chocolat avec de la fraise, de la rhubarbe et du miel. J'ai mis un point d'honneur à ce que tous les ingrédients qui composent ma recette, mis à part le chocolat évidemment, soient produits localement, sinon quel intérêt d'appeler cela une « spécialité locale » ? Les fraises viennent d'Aubigny-en-Labnois, la rhubarbe de Marchais et le miel de Mauregny-en-Haye », détaille Aurélien Santerre pour qui le fruit de la fraise, qu'il choisit sucrée juste ce qu'il faut, s'associe parfaitement avec l'amertume de la rhubarbe.

14,90 €

La boîte de huit Merlettes, soit 144 grammes de chocolat, est en vente à l'office du tourisme de Laon et à la boulangerie des Santerre à Montaigu, au prix de 14,90 €

Le couple, qui a racheté la boulangerie de Montaigu il y a deux ans, travaille en tandem puisque Justine Santerre a suivi le même type de formation que son mari. Elle l'a accompagné dans la création de la recette, mais pas seulement. « Elle a créé la forme des Merlettes, conçu les moules et déposé un brevet. La boîte a aussi été faite sur mesure. Tant qu'à faire des choses, autant les faire bien et jusqu'au bout, avec le souci du détail », affirme le jeune homme, espérant désormais que les touristes et a fortiori les Laonnois, s'approprieront cette spécialité locale. ■
LUCIE LEFÈVRE



Justine et Aurélien Santerre ont tous les deux mis leur part dans la conception de cette gourmandise laonnoise. Jean-Marie Champagne

3 QUESTIONS A...



ANTOINE LEFÈVRE
SÉNATEUR-MAIRE
DE LAON

“Faire vivre le territoire grâce au tourisme”

Comment expliquer qu'il n'y avait pas, jusqu'à présent, de spécialité laonnoise ? Il y en a eu par le passé, mais cela n'a pas perduré. Je pense notamment au maire Guy Sabatier qui avait sollicité M. Germain. Ce pâtissier de la rue Saint-Jean avait créé une confiserie en forme de

merlette dans les années 70. C'était un bonbon multicolore acidulé qui avait la particularité, les Laonnois doivent s'en souvenir, de coller aux dents. Quand M. Germain a cessé son activité, le commerce n'a pas été repris et ce bonbon est tombé en désuétude.

Citons quand même le Pavé de Laon, un chocolat qui, s'il n'est pas produit ici, porte quand même le nom de la ville. Effectivement, ce chocolat n'est pas typique de Laon puisque le même produit est par exemple proposé sous l'appellation « Pavé d'Arras ». Cela étant dit, nous nous le sommes approprié. La preuve, quand Nicolas Sarkozy est venu en

visite à Laon, il est reparti avec ses Pavés. Ce chocolat doit continuer d'exister et je tiens à ce qu'il n'y ait pas de polémique à ce sujet. Elle n'a pas lieu d'être.

Tant qu'on en est à parler de potentielle polémique, Les Merlettes de Laon ont été conçues par un pâtissier de... Montaigu. Aucun pâtissier laonnois ne nous a sollicités, nous l'aurions accompagné comme nous l'avons fait pour Justine et Aurélien Santerre. Toutefois, je ne vois pas le problème. C'est au contraire le signe qu'urbains et ruraux se donnent la main pour faire vivre le territoire au travers du tourisme, en s'appuyant sur le terroir.

POUR OU CONTRE

412/11

L'IMPLANTATION DES ÉOLIENNES

Régine Le Courtois-Nivart

Deux projets font actuellement, dans le sud de l'Aisne, l'objet d'une enquête publique pour l'installation de moulins afin de développer l'énergie par le vent. Arguments.

Simone Conrad

CONTRE

POUR

"L'ÉLECTRICITÉ NE PEUT ÊTRE PRODUITE QUE LORSQUE LE VENT SOUFFLE"

"IL FAUT ABSOLUMENT ARRÊTER TOUTES LES ÉNERGIES FOSSILES"



Régine Le Courtois-Nivart mène depuis des mois un combat contre les différents projets éoliens dans la partie sud du département. Son combat date de fin 2012, alors qu'elle et son mari venaient de s'installer à Grand-Rozoy, dans le Soissonnais, dans une zone limitrophe avec le sud de l'Aisne. « Nous avons appris que dix éoliennes pourraient prendre place derrière chez nous, à 800 mètres », raconte cette ingénieure spécialisée en informatique.

"À L'ASSOCIATION, TOUT LE MONDE N'EST PAS CONTRE"
Dans le passé « nous n'étions pas forcément défavorables aux éoliennes », rappelle celle qui est désormais à la tête de l'Association pour la promotion et la préservation des paysages et de l'environnement du Soissonnais (A3PES), elle est de tous les combats. Notamment contre les projets, actuellement à l'étude, de quatre éoliennes, dont deux à Latilly, et de six autres sur la commune de Chouy.

« Pour produire de l'électricité, ce dispositi

f n'est pas pilotable. » Voilà le principal argument de Mme Nivart, c'est-à-dire que « à l'heure actuelle, on ne sait pas stocker l'énergie, les batteries ne sont pas suffisamment grosses pour cela et on ne peut donc en produire que lorsqu'il y a du vent ». Cette scientifique est donc personnellement opposée aux éoliennes en général. « Mais ce n'est pas le cas de tout le monde dans l'association », précise-t-elle néanmoins. Les autres déplorent les emplacements. Une « bulle financière », voilà ce que sont les éoliennes pour Régine Le Courtois-Nivart car « Les exploitants sont sûrs d'être payés c'est une énergie prioritaire » et il ne faut pas lui dire que c'est meilleur pour l'environnement car « en Allemagne, ils sont obligés de rouvrir des centrales à charbon », pour faire face aux besoins, en l'absence de stockage. ■ Dessin: LAURENCE PICARD

Simone Conrad compte parmi les principaux défenseurs de la nature du sud de l'Aisne. Membre de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), elle se revendique comme pro-éolienne. « Toutes les énergies fossiles, il faut arrêter », s'insurge cette habitante de Villeneuve-sur-Fère, dans le sud de l'Aisne. Elle craint non seulement pour la nature, bien entendu mais « c'est fauteur de guerre », affirme-t-elle également. Elle en veut pour preuve les conflits qui éclatent autour des terres riches en pétrole, mais pas seulement : « le nucléaire, c'est fossile, le carburant nécessaire est extrait de la terre ».

"LE VENT, LE SOLEIL ET L'EAU, VOILÀ CE QU'IL FAUT UTILISER"
L'énergie nucléaire est en effet dans le collimateur de Simone Conrad : « Il y a tous les risques. Regardez la centrale de Nogent-sur-Seine, ça va coûter une fortune quand il faudra l'arrêter et on ne saura pas quoi faire des déchets. » Pour elle, c'est clair, les seules énergies à utiliser sont « le vent, le soleil et l'eau, avec les centrales hydrauliques et les centrales hydroélectriques. Au lieu de ça, on les arrête ».

Mais pourtant, les détracteurs disent que les éoliennes tuent les oiseaux et les chauves-souris ? Cette protectrice de la nature et des oiseaux en particulier est bien renseignée : « Il y a quelques années, j'étais allée à un colloque franco-allemand mis en place par la LPO sur le sujet. Il n'y a pas les hécatombes qu'on veut nous faire croire. » Et la lumière ? « Il paraît qu'elle est très forte, effectivement, mais la distance minimum entre les éoliennes et les habitations s'allonge. Elle est quand même de plusieurs centaines de mètres au moins. » Et si un morceau de glace était projeté par les pales et tombait sur quelqu'un ? Certes. « On peut aussi se prendre de la glace qui tombe d'un câble électrique, j'en ai déjà vue et ça me fait peur. » Depuis ce colloque, la sud-axonnaise reçoit toujours des informations et elle reste formelle : « Je préfère vivre à côté d'une ou plusieurs éoliennes qu'à côté d'une centrale nucléaire. »

À SAVOIR

• Une réunion publique sur le projet de Chouy est organisée par l'association A3PES ce samedi 12 novembre à partir de 17 heures à la mairie annexe d'An-cienville. Au programme : présentation du projet, fonctionnement de l'enquête publique prévue du 14 novembre au 16 décembre, arguments, questions-réponses.

• Une autre réunion d'information est prévue à Chaudun sur les implantations prévues sur le territoire de cette commune à la salle polyvalente jeudi 17 novembre à 18 heures.

PLUSIEURS PROJETS EN COURS

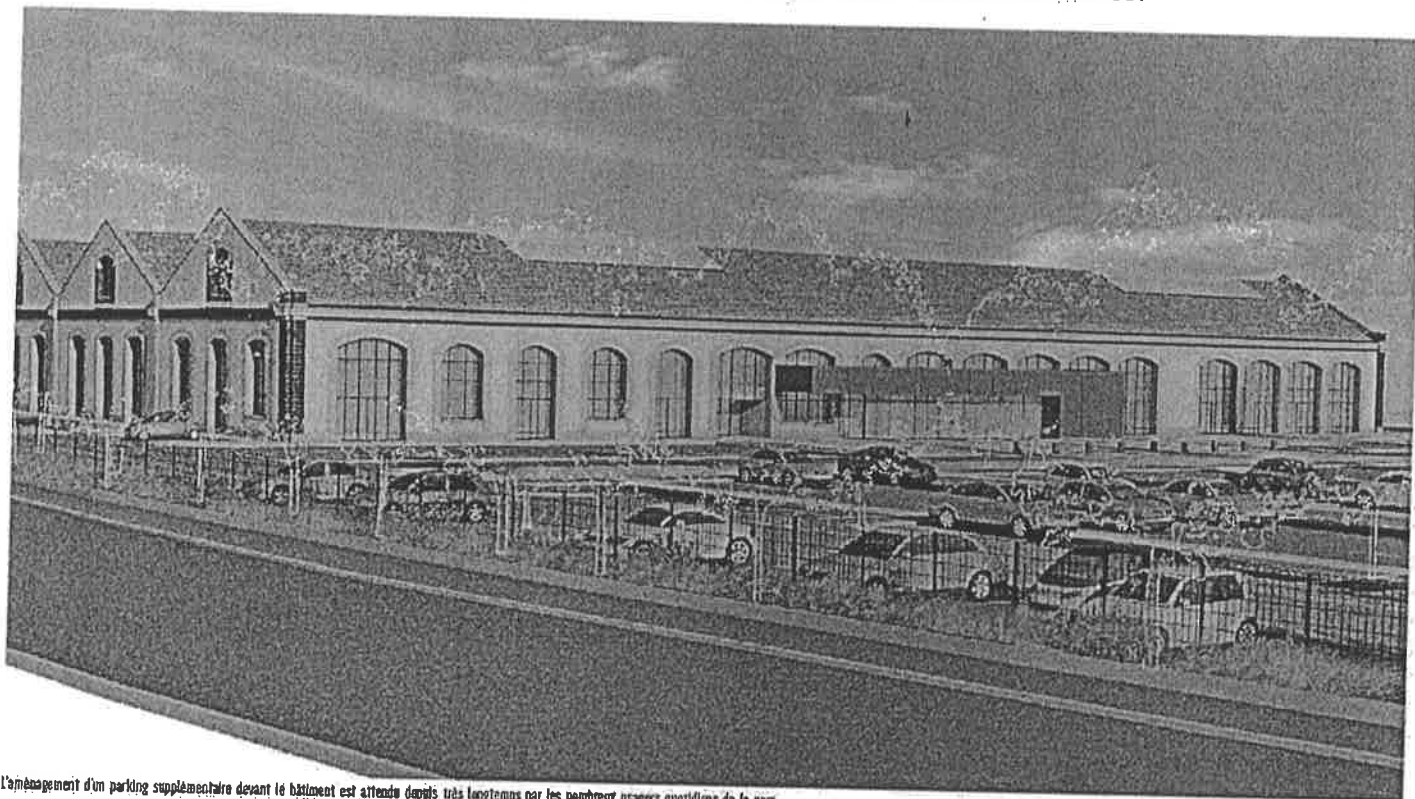
• Des enquêtes publiques ont été prévues pour deux projets : l'un à cheval sur les communes de Montgru-Saint-Hilaire, dans le Soissonnais et de Latilly dans le Sud de l'Aisne avec deux éoliennes chacune, un autre sur Chouy où six éoliennes sont prévues.

• D'autres projets sont envisagés. Rappelons que des éoliennes sont envisagées à Vendières ainsi qu'à Blesmes. Sans oublier un dernier projet à Vichel-Nanteuil, à quelques kilomètres seulement de Chouy et Latilly.

LA RÉHABILITATION DE LA FRICHE SNCF EST ENFIN SUR LES RAILS

Le 14/11

ÉTAMPES-SUR-MARNE Six ans après l'achat de l'ancien site industriel abandonné, les appels d'offres pour les travaux du futur siège de la communauté d'agglomération sont lancés.



L'aménagement d'un parking supplémentaire devant le bâtiment est attendu depuis très longtemps par les nombreux usagers quotidiens de la gare.

- **En 2010** la Communauté de communes de la région de Château-Thierry (CCRCT) achète les anciens locaux du réseau ferroviaire de France (RFF), situé à la limite des communes de Château-Thierry et Étampes-sur-Marne pour la somme de 285 000 €.
- **En 2012** un marché de maîtrise d'œuvre est conclu avec Axis Architecture pour la requalification de l'ancienne friche RFF.
- **De 2015 à 2016** le budget et dossier initial sont modifiés en vue du regroupement des intercommunalités et par manque de subventions.
- **En juillet 2016**, les élus de la CCRCT votent à l'unanimité le lancement du nouveau projet.
- **Novembre 2016**, les appels d'offres pour les travaux sont lancés. Le chantier devrait durer au minimum 18 mois pour un coût d'environ 5 M € au lieu des 7,5 M prévus en 2014.

En décembre 2010, la Communauté de Communes de Château-Thierry (CCRCT) faisait l'acquisition, pour un montant de 285 000 €, des anciens entrepôts SNCF situés sur la commune d'Étampes-sur-Marne, près de la gare. Le projet de requalification sur le site d'une superficie totale de 18 000 m² consistait à aménager un équipement multifonctionnel destiné aux foires-expositions, à l'accueil d'entreprises et des services dont ceux de la Communauté de communes ainsi qu'un espace de stationnement pour les usagers du train. En novembre 2016, près de six ans plus tard, l'avis de marché est publié et un appel d'offres pour 19 lots allant du désamiantage jusqu'à la plomberie en passant par la couverture, les systèmes de cloisons et les espaces verts est lancé.

Au centre de la future communauté d'agglomération qui va voir

le jour en janvier 2017, le bâtiment de 5 350 m² abritera, sous ses verrières et ses poutrelles de l'école Eiffel, des services de la future communauté d'agglomération ainsi que d'autres services à la population comme la Mission locale, la Maison de la justice et du droit, le Fablab et des modules aménagés pour l'accueil d'entreprises puis dans un deuxième temps l'espace pour le foirail.

UN PROJET À 5 M €

Cette réhabilitation, qui va démarquer après de nombreux débats et modifications (le dernier rebondissement en date étant la remise en cause par le député Jacques Krabal de la pertinence du choix de cet équipement comme siège de la future communauté d'agglomération en août dernier) coûtera environ 5 M € (le premier projet était de 7,5 M €). 3 M seront financés par des subventions et la

vente des locaux actuels de la Mission locale et de la CCRCT, avenue de l'Europe et rue Vallée.

"Rien n'est figé nous continuerons les travaux au fur et à mesure des besoins des entreprises"

Michèle Fuseller

Le solde restera à la charge de la future communauté d'agglomération. L'accord en est donné dans le pacte de fusion accepté par la majorité des conseils municipaux des différentes communes de l'agglomération. Les travaux devraient durer au minimum 18 mois.

« Ce projet rassemble toutes les vertus : la résorption symbolique d'une friche abandonnée depuis plusieurs dizaines d'années en milieu urbain, la préservation de la mémoire in-

industrielle, la création d'un lieu reliant services à la population, entreprises et administrations. » Michèle Fuseller, la présidente de la CCRCT, ne cache pas sa joie d'avoir pu boucler le dossier avant la fin de son mandat le 31 décembre 2016.

« Tout a été fait pour rechercher le maximum de subventions comme celles que nous venons d'obtenir dans le cadre du territoire à énergie positive (TIECV) ou grâce aux fonds d'investissement local. Nous avons demandé à l'architecte d'Axis, Laurent Thomassin, de retravailler complètement le dossier pour s'adapter à nos nouvelles exigences de modularité et d'adaptabilité. Rien n'est figé nous continuerons les travaux au fur et à mesure des besoins et des arrivées de nouvelles entreprises. Nous avons tenu nos engagements pour le territoire. » conclut la présidente fièrement. ■

PASCAL THOUVENOT

POLITIQUE

La municipalité s'apprête à baisser les impôts

LAON

Ce lundi soir, le conseil municipal se réunira pour voter les orientations budgétaires 2017. Une séance qui promet de bonnes surprises : notamment la baisse des impôts locaux. La municipalité proposera de baisser de 5,5 % les taux d'impositions communaux. Si les élus se prononcent en faveur de cette proposition, la taxe d'habitation passerait de 31,74 % à 29,99 %, la taxe foncière sur le bâti de 29,08 % à 27,48 % et la taxe foncière sur le non bâti de 44,24 % à 41,81 %. D'après la municipalité, cette baisse des impôts serait possible grâce au désendettement de la ville.

UN TERRAIN MULTISPORTS
ET DES PISTES CYCLABLES

Le conseil prévoit aussi de voter les principaux investissements pour l'année 2017 : notamment près de 560 000 euros de travaux dans les écoles, 140 000 euros pour les travaux de la cathédrale, 200 000 euros pour l'aménagement d'un terrain multisports, ou encore 1 400 000 euros pour créer des



L'an passé, les taux étaient restés inchangés. (Photo d'archives)

cheminements piétonniers et de pistes cyclables dans l'avenue Charles-de-Gaulle. Lors de ce conseil municipal, il sera aussi question de l'extension de la station d'épuration. Les élus devront se prononcer sur le rachat de parcelles permettant cette exten-

sion, avant d'éventuelles expropriations. Les élus devront aussi se prononcer sur la convention pour le transfert et le traitement des eaux usées liant les communes de Chambry, Athies-sous-Laon, Bruyères-et-Montbérault à la ville de Laon. ■ VIRGINIE GUENEC

La fusion se prépare mais sans effusion

LAONNOIS Vallons d'Anizy et Val de l'Ailette préparent leur fusion, avec un statu quo sur certains points.



Francis Kock (au micro) et François Bobo (à sa droite) veulent visiblement jouer l'apaisement.

Si la première vraie réunion plénière des communautés de communes des Vallons d'Anizy et du Val de l'Ailette a donné lieu au choix surprise de « Picardie des châteaux » comme nom de la future structure intercommunale (L'union de mercredi), elle a aussi permis d'en savoir un peu plus sur les conditions de la fusion quant à leurs compétences, avec une volonté affichée des deux présidents, Francis Kock et François Bobo, de jouer l'apaisement. Le premier s'est voulu rassurant vis-à-vis des personnels des deux structures, nombreux dans la salle de Brancourt-en-Laonnois mardi soir. « Ils sont très inquiets. Il faut qu'ils se rassurent. Ils vont conserver leurs missions », a indiqué Francis Kock.

Dans différents domaines, il y aura, au moins dans un premier temps, un statu quo.

La reprise de la compétence scolaire par les communes du Val de l'Ailette provoque la grogne

« Il y aura du boulot », n'a néanmoins pas caché François Bobo. Ainsi, s'agissant des déchets ménagers, les deux structures auront la possibilité de maintenir les deux dispositifs (Sirtom et régie) et modes de facturation sur une période de cinq ans. En ce qui concerne l'assainissement collec-

tif, les deux systèmes existants pourront perdurer jusqu'à la fin de l'année 2019. La compétence enfance-jeunesse sera conservée sur une période maximale de deux ans, mais avec une harmonisation des tarifs dès 2017.

En matière de fiscalité économique, le futur établissement public de coopération intercommunale sera en taxe professionnelle unique dès le 1er janvier prochain. C'est la reprise de la compétence scolaire par les communes du Val de l'Ailette qui, pour l'heure, suscite le plus d'inquiétudes des maires concernés. « On repart à la case départ, même pire que la case départ », s'est notamment indigné un élu du Val de l'Ailette. ■

PHILIPPE ROBIN

PAUL VÉRON RECADRE THIERRY THOMAS

Le 12/11

THIÉRACHE DU CENTRE Le président de l'intercommunalité a retiré leurs délégations aux vice-présidents Thierry Thomas et Joël Chimot, suite à la confusion créée par le projet de commune nouvelle.

C'était le dernier sujet de la réunion du conseil de la communauté de communes de la Thiérache du centre (CCTC). Il n'était abordé qu'au moment des questions diverses, mais c'est assurément celui qui a le plus marqué la soirée, jeudi à la salle Hennebelle à La Capelle.

« J'ai décidé de retirer leurs délégations aux vice-présidents Thierry Thomas et Joël Chimot. Cela sera effectif dès la semaine prochaine », a annoncé Paul Véron, le président de la CCTC. Le premier, maire de Boué, était chargé des finances, de l'administration générale et des ressources humaines. Joël Chimot (absent à la réunion), premier adjoint de Thierry Thomas à la mairie de Boué, s'occupait de l'insertion. Cette décision fait suite aux confusions et aux conflits suscités par le projet de commune nouvelle. Explications.

« Comment peut-on être membre d'une équipe et vouloir la quitter ? J'ai pris cette décision pour retrouver un climat serein »

Paul Véron

En début d'année, Boué (Thiérache du centre), Étreux et Oisy (communauté de communes de la Thiérache d'Aumale) avaient pour ambition de se regrouper pour former une commune nouvelle. Un projet qui avait été approuvé le 29 février dans les trois mairies. Avec cette commune nouvelle, Boué devait partir vers une autre communauté de communes : celle qui regroupera celles de Guise et d'Aumale, baptisée Sambre et Oise, et qui doit voir le jour en janvier 2017. Un départ annoncé qui inquiétait les élus de la CCTC : si Boué, grosse rentrée d'argent, quittait la Thiérache du centre, celle-ci serait privée de 488 000 euros par an, soit 12 % de recettes en moins. Finalement, le 27 mai, Étreux votait contre la commune nouvelle, faisant capoter le projet... Jusqu'à l'épisode suivant.

En juin, Boué et Oisy réfléchissent à un projet de commune nouvelle à deux. Le 15 juin, le projet était validé : la commune nouvelle devait s'appeler Sambreville, voir le jour le 1^{er} janvier 2017 et là aussi rejoindre la com-



Ils assurent qu'il n'y a pas de conflit personnel entre eux, mais les relations entre Thierry Thomas (à gauche) et Paul Véron seront sans doute marquées par cet épisode.

munauté de communes Sambre et Oise.

Courant juin, la CCTC et la communauté de communes de la Région de Guise (CCRG), et en juillet celle de la Thiérache d'Aumale, ont souhaité que le préfet saisisse la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI), instance qui décide des limites des communautés de communes, afin de clarifier la situation. Christian Boniface, le maire d'Oisy, voulait rejoindre Sambre et Oise, et ce devait donc aussi être le cas de Boué. La CDCI devait décider à quelle communauté de communes serait rattachée Sambreville : Sambre et Oise ou Thiérache du centre ? Christian Boniface craignait que la CDCI choisisse la Thiérache du centre, qu'il refusait d'intégrer. Le 29 septembre, Thierry Thomas et Christian Boniface ont donc annoncé que le projet était annulé.

Alors que ce feuilleton à rebondissements a créé des tensions et des débats musclés chez les élus de la Thiérache du centre, Paul Véron a décidé, jeudi soir, de taper du poing sur la table. « J'ai soutenu le projet de commune nouvelle, je n'ai rien contre. Mais la volonté de Boué de quitter la Thiérache du centre a créé de la défiance chez les élus communautaires », constate Paul Véron.

« PAS QUESTION DE DÉMISSIONNER »

Le président poursuit : « on a l'impression que le projet de commune nouvelle avec Oisy a été imaginé pour quitter à tout prix la Thiérache du centre. Comment peut-on être membre d'une équipe et vouloir la quitter ? Thierry Thomas a défendu le pacte financier fiscal, et maintenant il veut partir ? Cela crée de la suspicion. Cette situation est contraire à la cohérence.

« J'ai pris cette décision pour retrouver un climat serein. »

Tous les autres vice-présidents de la CCTC étaient d'accord avec Paul Véron. Le président tient à souligner : « ce n'est pas un règlement de comptes. Je n'ai rien à reprocher au travail des deux vice-présidents. Mais c'est une question de principe. Nous travaillons ensemble, il faut de la cohésion et une équipe soudée. Les débats ont créé de la confusion, et il faut sortir de la confusion. »

Thierry Thomas a pris acte de la décision de Paul Véron : « C'est dommage d'en être arrivé là. Je n'ai pas de griefs contre Paul Véron, il faut travailler en bonne harmonie. Je reste loyal. » L'élu parle toutefois de « pressions » de Paul Véron pour que Boué reste dans la Thiérache du centre. « Et ni moi, ni Joël Chimot n'étions là lorsque cette décision a été prise », veut insister Thierry Thomas.

L'annonce de Paul Véron n'a pas provoqué de débat dans l'assemblée : les élus semblaient d'accord avec cette décision.

Le maire de Boué ajoute : « le projet de commune nouvelle n'est pas terminé. Il est encouragé par le sous-préfet et le préfet. C'est un véritable enjeu pour le secteur et la population. Je vais y travailler jusqu'en 2020. »

Pour l'heure, Thierry Thomas et Joël Chimot restent vice-présidents à la CCTC... mais sans délégations. « Il n'est pas question de démissionner », prévient Thierry Thomas. Alors, que vont-ils devenir ? Leur situation devrait être clarifiée lors de la prochaine réunion du conseil de la CCTC, le 15 décembre. **DE KEVIN MONFIS**
Les délibérations de cette réunion seront abordées dans un prochain numéro.

ECONOMIE

GRÂCE À LEADER, L'EUROPE INVESTIT EN THIÉRACHE

Jusqu'à 1,9 million d'euros seront investis grâce à ce programme de « Liaison entre actions de développement de l'économie rurale ». De multiples projets seront concernés dans les 5 ans.

Renforcer l'attractivité du territoire. « C'est l'idée au cœur de la participation du Pays de Thiérache au programme européen Leader, selon son président, Thierry Verdavaine. Le Pays, regroupement des cinq communautés de communes de la Thiérache, participe pour la deuxième fois à cette Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (Leader). La convention a été signée à la mi-août, reçue en retour fin septembre et court pour cinq ans.



« Nous nous sommes dit que les acteurs de Thiérache gagneraient à être regroupés »

Fabien Thurette, animateur Leader du Pays de Thiérache

Aujourd'hui, « on est aux balbutiements du programme, explique Fabien Thurette, l'animateur Leader du Pays de Thiérache. Nous ne sommes pas encore en mesure d'engager les crédits, nous ne bénéficions pas des outils nécessaires. Nous sommes sur de la préprogrammation, mais cela devrait se régler rapidement et ne nous empêche pas de travailler. » Deux comités d'audition et un comité de programmation ont déjà été organisés, pour sélectionner des projets. C'est le principe de Leader : l'Europe accorde une enveloppe globale pour ces cinq années et le Pays de Thiérache sélectionne les projets du territoire auxquels une subvention est attribuée et son montant. Le groupe



Le programme Leader finance les projets qui mettent en avant l'attractivité et l'identité de la Thiérache, comme les hébergements touristiques par exemple. Archives Claire Martin-Delozanne

d'action locale (GAL), de 50 membres, qui compose les deux comités regroupe des élus et des membres de la société civile : associations locales, acteurs culturels ou économiques, commerçants ou encore centres sociaux. Depuis cette année, ces représentants doivent impérativement être en majorité pour qu'un comité se tienne. Autre nouveauté : le comité d'audition, qui permet aux porteurs d'un projet de le défendre devant l'assemblée.

« EFFET LEADER »

L'Union européenne a accordé une enveloppe de 1,7 million d'euros à la Thiérache, somme qui pourrait se voir bonifier de crédits supplémentaires de la région, portant l'ensemble à 1,9 million d'euros. Ces subventions attirent aussi, par un effet levier, des cofinancements pour les projets, venus d'autres collectivités territoriales par exemple. L'argent sera investi selon sept axes de développement local : accroître la

visibilité de la Thiérache par de la promotion, conforter son identité en valorisant ses savoir-faire, améliorer la qualité et le maillage de ses services, soutenir le développement et le maintien d'une économie de proximité, coopérer avec d'autres ré-

gions ou pays, ainsi que l'animation de ce programme et son évaluation. L'ensemble consiste en résumé à valoriser, coordonner et accompagner les initiatives locales. « Nous jouons la carte de la mutualisation, reprend Fabien Thurette. Nous nous sommes

dit que les acteurs de Thiérache gagneraient à être regroupés. » Il reste une image thiérachienne. Et Leader c'est ça, le Pays qui s'organise à partir de ses initiatives locales. « Nous jouons sa carte de la mutualisation, reprend Fabien Thurette. Nous nous sommes

CLAIRE MARTIN-DELOZANNE

LE PROGRAMME VA FINANCER SES CHAMBRES D'HÔTEL

Dans la première série d'auditions du nouveau programme Leader, qui a eu lieu en mai dernier, il y avait Nicolas Brancouit, le chef du restaurant Le Relais Fleuri à Vervins. Il a repris l'hôtel qui se trouvait aux étages supérieurs. C'est chose faite, depuis deux mois. Il a investi 210 000 € dans les travaux. Leader ne lui a pas encore versé les fonds, entre 10 et 15 % du total, mais lui a bien servi de levier : il assure qu'il n'aurait pas pu monter son projet sans l'aide du programme européen. Car ce n'est que lorsqu'il a eu l'assurance de ce financement que les banques ont accepté de le suivre, ainsi que le Conseil départemental.

Parmi les autres dossiers auditionnés en mai ou la semaine dernière, il y avait aussi la programmation culturelle du Familistère de Guise - « remarquablement bien présentée », selon



Nicolas Brancouit est le chef du Relais Fleuri à Vervins. Archives

Thierry Verdavaine -, d'autres projets à vocation touristique, de l'événementiel ou encore le projet commun des trois centres sociaux du territoire : l'Alphr, Tac Tic Animation et l'Adépagui.

LE BILAN DE LA SAISON 1

Le programme Leader dit « 2007-2013 » a été entamé en Thiérache en septembre 2009. Les derniers fonds ont été versés en septembre 2015. L'enveloppe européenne était alors de 1,8 million d'euros. Ils ont été répartis entre 308 projets locaux. La stratégie de cette première participation consistait à valoriser le patrimoine, qu'il soit architectural ou naturel.

AISNE

Combattant et poète

Alan Seeger a combattu à Craonnelle. Cet Américain vouait un culte à la France.

Les traits bien dessinés, avec un regard intense, Alan Seeger, un Américain engagé dans l'armée française, était séduisant. Ce diplômé de la prestigieuse université Harvard, né à New York, à quelques centaines de mètres de la statue de la Liberté, avait tout pour lui. Mais il est mort en combattant, dans le Somme, à l'âge de 28 ans, le 4 juillet 1916. Il symbolise le courage, un don pour la poésie, une passion pour la culture française. Plusieurs monuments ont d'ailleurs été érigés en souvenir de lui en France. Une statue à son effigie se dresse à Paris, place des Etats-Unis.

UN HOMMAGE SOLENNEL EN PRÉPARATION

Mais c'est dans l'Aisne qu'il a vraisemblablement vécu les mois les plus intenses de sa vie. Plusieurs années, avant l'entrée en lice de son



Alan Seeger a écrit vraisemblablement dans l'Aisne le poème préféré du président Kennedy, « J'ai un rendez-vous avec la mort »

pays dans la guerre. En 1917, il arrive le 27 octobre 1914 dans les tranchées de Craonnelle. Il porte l'uniforme de la Légion étrangère. Alan Seeger séjourne dans le département plus de sept mois en étant



Franck Viltart apprécie l'œuvre de poète américain venu combattre pour la France lors de la Première Guerre mondiale. 1 d L.

cantonné, notamment, à Cuiry-lès-Chaudardes et à Paissy. Il manie le fusil mais aussi le stylo-plume. Alan Seeger écrit, ainsi, pour la presse de New York et raconte les combats.

« Il fait partie de la poignée d'Américains qui sont venus dès le début de la guerre combattre pour la France. C'est sur le Chemin des Dames qu'il apprend la guerre », souligne Franck Viltart, chargé de mission Chemin

des Dames au conseil départemental. Il s'intéresse particulièrement à cet homme qu'il compare à un chevalier. « C'était un amoureux de la France avec une vision romantique de la guerre », souligne l'historien. Il se montre sensible à son évocation de « champs rouges aux noms martiaux comme Vailly, Soupir, Hurebise, Craonne. » Le collège de Vailly-sur-Aisne, qui porte le nom d'Alan See-

ger, s'est lancé dans une grande évocation en son honneur. Elle sera mise en scène en septembre 2018 à Vauxaillon avec plusieurs établissements de Solssons. Quelques-unes des œuvres du poète seront lues. Il a écrit, vraisemblablement, dans l'Aisne, le poème préféré du président Kennedy *J'ai un rendez-vous avec la mort*. ■

THIBERTY DE LESTANG PRANGE

ÉDUCATION

LE DUEL Quelle école ?

Jean Chabrol, président de la communauté de communes du Val de l'Aisne, veut créer des groupes scolaires plus grands et centralisés. Luc Tordeux, élu de Courcelles-sur-Vesles, milite, lui, pour le maintien des écoles communales.

HERVÉ MARTI

LES BÂTIMENTS ET LES SERVICES

Jean Chabrol veut créer, à l'échelle de la communauté de communes, dix pôles uniques (au lieu 16 regroupements et écoles communales), de 6 à 14 classes chacun. Ils seraient dotés de cantines, garderies et activités périscolaires. Le nombre d'élèves par classe oscillerait entre 22 et 25. « C'en est pas l'usine », juge-t-il, même si les projections d'effectifs par pôle semblent imposantes. Il affirme que « l'Éducation nationale s'engagerait à ne pas supprimer de classes durant deux ans » si le projet est adopté.

Luc Tordeux ne voit pas de problème à ce que les regroupements scolaires éclatés comme le sien (2 classes à Courcelles-sur-Vesles, 2 autres à Bazoches-sur-Vesles et 1 à Paars) persistent. « On nous dit que l'intérêt des enfants serait d'intégrer des grandes usines, mais on n'a jamais eu autant d'écoliers que cette année (113 contre 101 en 2015). C'est donc que ça fonctionne », argue-t-il. L'école qu'il a construite derrière la mairie de Courcelles dispose d'une salle de motricité et pour la cantine, tout le monde va à Bazoches.

LE TEMPS DE TRANSPORT

Jean Chabrol et le comité de pilotage pour l'école idéale veulent fixer le temps de trajet maximal des enfants sur une journée « à moins de 20 minutes ». Les regroupements scolaires éclatés entre plusieurs villages multiplient en effet les allers-retours (école-cantine, école-garderie). La centralisation éviterait aussi aux parents de plusieurs enfants de « courir » d'un point à un autre pour récupérer l'aîné et le cadet, voire plus. Il s'agit donc aussi d'une question de sécurité routière.

Selon le maire de Courcelles-sur-Vesles, le temps de transport pour rejoindre l'école est de « 20 minutes » dans son secteur. Il affirme qu'ailleurs « il est parfois de 47 minutes » sans préciser où. Il s'estime donc dans les clous, mais la disparition de son regroupement entraînerait un temps de circulation plus long car les petits de Courcelles et Paars iraient à Braine et ceux de Bazoches à Mont-Notre-Dame. « Il faudra donc multiplier le nombre de bus, qui va payer ? » interroge-t-il.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE

Jean Chabrol indique que les futurs pôles scolaires engendreraient les créations de 76 emplois (enseignants, atsem, animateurs pour les activités périscolaires) sur l'ensemble de la communauté de communes. Les villages accueillant ces structures verraient leur attractivité renforcée. L'activité économique au niveau des commerces serait aussi soutenue. Il espère que les services de l'État, mais aussi la Région ou le Département, épauleraient la communauté de communes dans sa démarche.

Le bienfait économique avancé par la communauté de communes (création de 76 postes) ne tient pas selon Luc Tordeux. « Jean Chabrol a dit lors du conseil communautaire du 23 juin que les villages allaient récupérer sur leurs budgets les frais de scolarité (fournitures, cantines, etc.). En réalité les frais liés à la construction des bâtiments et aux créations de postes se traduiront par une hausse des impôts. » Il craint aussi que les 15 assistantes maternelles de son secteur perdent leur emploi avec la disparition de l'actuel groupe scolaire.

ÉTUDE OBJECTIVE OU ORIENTÉE ?

L'étude menée depuis 2014 a été faite avec sérieux selon la communauté de communes. « Il y a des experts avec nous », précise le président du conseil communautaire. Des enseignants, des associations intervenant dans le cadre des activités périscolaires (Familles rurales, Ligue de l'enseignement...), mais aussi des représentants du Département intervenant pour le transport des écoliers ont été associés à la réflexion. Il ajoute que le projet se fera avec l'aval des élus et de manière progressive d'ici 2020.

Luc Tordeux accuse la communauté de communes d'avoir orienté l'étude : « On peut remarquer qu'il n'y a pas d'élus de notre regroupement scolaire, ni de présidents de syndicats scolaires invités aux travaux, plus particulièrement ceux destinés à être élus. » Il note aussi que le comité de pilotage avait jugé sa nouvelle école en ces termes : « Bâtiment général dans un état moyen. » Le hic, c'est que l'élu avait refusé la visite. « Ils auraient dû l'indiquer dans leur rapport. C'est la preuve que tout est orienté. »

370 habitants

Le maintien d'écoles communales a un impact démographique. L'élu de Courcelles précise qu'en 1987 (création de la première classe) la population du bourg était de 224 habitants contre 370 habitants aujourd'hui.

L'ÉGALITÉ MISE EN AVANT

Jean Chabrol précise qu'il ne faut que poursuivre la réflexion entamée lors de la mandature précédente. Ce projet d'école idéale qu'il défend serait « plus équitable pour les enfants » et favoriserait le travail en équipe des enseignants. Il s'appuie sur le constat dressé par les 25 membres du comité de pilotage (directeurs d'écoles, associatifs, élus, experts) et bénéficie de la majorité des élus de la CCVA (47 voix).

18,5 % de fuite

Le pourcentage de fuite des scolarisables sur la communauté de communes se monte à 18,5 % (414 enfants partent en dehors de la collectivité ou vers le privé). Ils ne seraient que de 15 % avec le nouveau projet.



LE NOUVION-EN-THIÉRACHE

Le docteur Desmet fait visiter la maison de la santé

Denise Desmet, gérante de la société de soins ambulatoires, a reçu le préfet de l'Aisne à la maison de la santé. L'occasion d'en faire la visite et de l'interpeller sur des dossiers brûlants.

■ Jeudi après-midi, le préfet de l'Aisne, Nicolas Basselier, après avoir visité les établissements Mâtérine de Boué, s'est rendu à 16 heures à la maison médicale du Nouvion-en-Thiérache. Il était accompagné du sous-préfet de Ver vins, Dominique Babski. Étaient également présents : Paul Véron, président de la communauté de communes de la Thiérache du centre, Sébastien Carton, directeur de cette même communauté de communes, Guy Verin, maire du Nouvion-en-Thiérache et Thierry Thomas, maire de Boué.

Ces personnalités ont été reçues par le docteur Denise Desmet, gérante de la société interprofessionnelle de soins ambulatoires. Elle leur a fait visiter les locaux, propriétés de la CCTC. Elle a indiqué au préfet que cette structure possédait également une antenne à Étreux ainsi qu'à Boué.

L'établissement accueille 4 médecins, un podologue et 3 infirmiers ainsi que des vacataires, en projet l'installation prochaine d'un kinésithérapeute.

L'établissement est ouvert depuis le mois de mars 2015. D'autres professionnels de la santé interviennent régulièrement, un chirurgien



Denise Desmet, gérante de la société de soins ambulatoires, a fait visiter les locaux au préfet et sous-préfet.

gien orthopédiste, un pédicure-podologue-posturologue, des médecins généralistes, un chirurgien vasculaire, une sage-femme, et un pneumologue-allergologue.

Le docteur Desmet prenant sa retraite dans deux ans, elle recherche un médecin pour la remplacer, ainsi qu'un médecin supplémentaire.

Le 8 décembre prochain à Saint-Quentin se déroulera une rencontre entre les professionnels des maisons de santé et de jeunes médecins pour leur donner envie de s'installer en zones sous-dotées.

Une coordonnatrice de santé a été embauchée récemment, en mai 2016, pour s'occuper de la ges-

tion administrative et comptable de la maison de santé.

Avant le départ du préfet, le docteur Desmet lui a fait part de son inquiétude quant à l'hôpital, et de sa surprise de voir disparaître le service de radiologie « Un hôpital sans radiologie ? Cet établissement va-t-il survivre ? » conclura-t-elle.

ENSEIGNEMENT

Pourquoi le coût d'un élève varie entre 370 et 1 200 euros/an

Des différences financières existent d'une collectivité à une autre, mais il y a une constante : un maternelle coûte toujours plus cher qu'un élémentaire. Explications.

■ La scolarisation d'un élève n'est pas neutre pour le budget d'une commune ou d'une communauté de communes. Trois paramètres entrent en ligne de compte.

1 PLUS DE PERSONNEL EN MATERNELLE

C'est l'une des données importantes du calcul : les charges de personnel. L'emploi d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (plus connus sous le nom d'Atsem) fait ainsi grimper la masse salariale. « En général, il y a un agent pour deux classes », précise Nabil Aïdi, l'adjoint au maire de Chauny en charge de l'éducation.

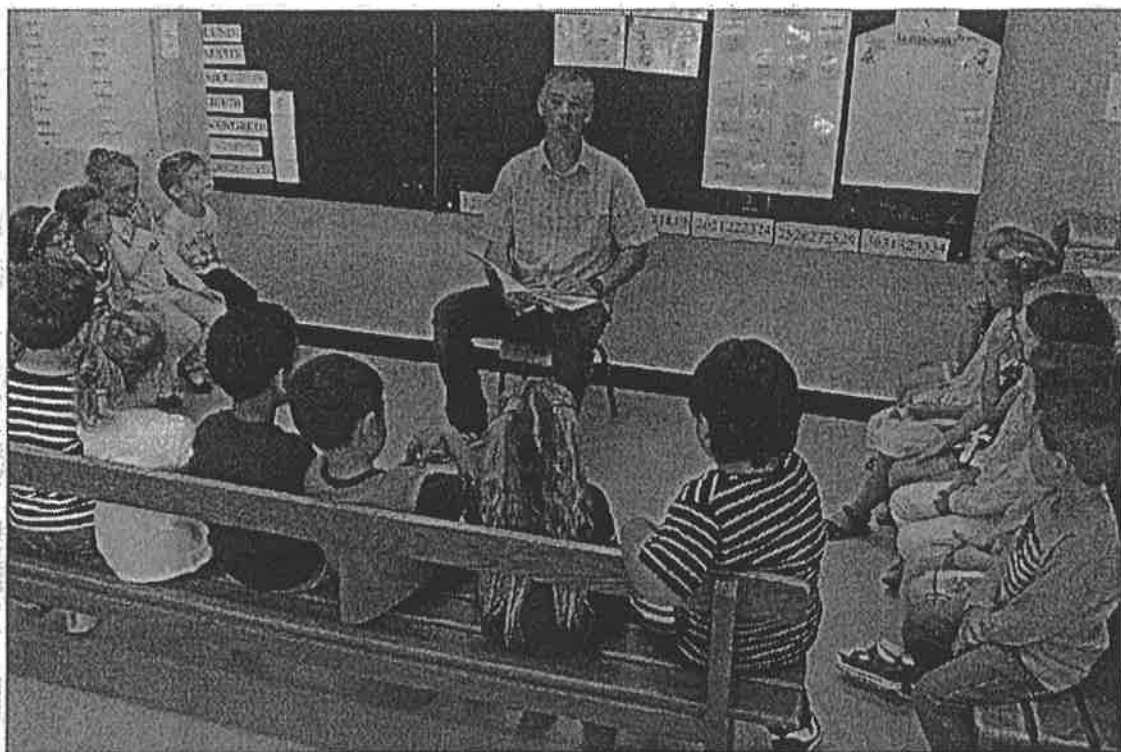
Dans la cité des Singes, le coût d'un élève est de 682 euros en élémentaire et 1 170 euros en maternelle. Le plus grand écart se trouve du côté de la communauté de communes du Val de l'Ailette (CCVA) : le « prix de revient » est respectivement de 370 euros et de 1 200 euros. Aux Villes d'Oyse (secteur de La Fère), la différence est également nette : 662 euros contre 1 046 euros. « On dit souvent que l'école est gratuite, mais ce n'est pas vrai », commente Nadine Cavigneaux, la vice-présidente chargée des affaires scolaires. À Tergnier, les plus petits pèsent aussi financièrement plus lourds que les plus grands « mais nous ne sommes pas en mesure de vous donner de chiffres », nous a fait savoir le cabinet du maire.

À noter que les collectivités sont aussi amenées à contribuer aux frais des élèves scolarisés à « l'extérieur » (un CP domicilié à Beaufort mais scolarisé à Tergnier par exemple). Le plus souvent, il y a des accords de participation à hauteur de 50 %.

2 AUTANT D'ÉCOLES, MAIS PLUS D'ÉLÉMENTAIRES

Il y a généralement autant d'écoles maternelles que d'écoles élémentaires, alors que les CP, CE et CM (les 6-11 ans) sont pourtant moins nombreux. « Cela se ressent au niveau du prorata coût école/nombre d'élèves », révèle la chargée de mission aux affaires scolaires de la CCVA.

À titre indicatif, la ville de Chauny comptait lors du précédent exercice scolaire 436 élèves en maternelle (répartis dans sept établis-



À Chauny comme ailleurs, les maternelles sont moins nombreux que les élémentaires, mais ils demandent plus de personnels. Photo archives

sements) contre 683 en élémentaire (six établissements). Dans cette commune, le coût des petites, moyennes ou grandes sections devrait légèrement diminuer puisque deux maternelles ont fusionné à la rentrée 2016. En particulier les dépenses en énergie « qui constituent un poste budgétaire important même si, au final, la Ville ne gagnera pas grand-chose puisque les bâtiments laissés libres vont devenir un accueil de loisirs », souligne l'Élu.

Le regroupement est une solution pour réduire les dépenses ; mais une solution impopulaire.

3 PAS LES MÊMES DOTATIONS

Parmi les paramètres à prendre en compte, il y a les dotations et autres subventions.

La somme consacrée aux fournitures scolaires est ainsi plus élevée pour un « grand ». Idem pour le montant alloué à la coopérative

scolaire et, de manière plus anecdotique, pour le budget phono-optique. « Nous octroyons 400 euros pour chaque école maternelle contre 800 euros pour les élémentaires », indique Nabil Aïdi. Cela fait donc grimper un peu la note « élémentaires », mais pas au point de rattraper la facture « maternelles ».

Au sujet des activités extra-scolaires, les 3-6 ans ont droit quant à eux, juste avant Noël, à un cadeau financé par « leur » collectivité « qui entre en ligne de compte pour le calcul ».

En revanche, les frais de restauration ou les gros travaux ne sont pas compris. « On ne s'attache qu'aux charges de fonctionnement, en particulier la masse salariale, la consommation de chauffage et d'eau », énumèrent les spécialistes du compte administratif.

LUDOVIC DUILLET

Le Laférois s'interroge

Les communes appartenant actuellement aux Villes d'Oyse vont-elles devoir reprendre la compétence scolaire exercée par l'intercommunalité ? En clair, est-ce que la future communauté d'agglomération (au 1^{er} janvier) va prendre le relais ? Ce n'est pas gagné d'autant que Chauny-Tergnier s'est bien gardée d'exercer cette compétence... À titre de comparaison, le Val de l'Ailette (secteur de Coucy-le-Château) a d'ailleurs été amené à redonner aux communes les affaires scolaires.

« Pour le moment, il n'y a rien de fait, assure Nadine Cavigneaux, la vice-présidente de la CCVO en charge du dossier. Ce sera à la prochaine gouvernance de prendre cette décision. L'interco laféroise a toutefois anticipé une réponse négative en estimant le coût pour chaque commune. Pour Saint-Nicolas-aux-Bois par exemple – la commune de la vice-présidente –, la participation aux charges de fonctionnement s'éleverait à 30 000 euros par an. « C'est la somme que nous devrions verser à la commune de Saint-Gobain qui accueille nos enfants, car nous n'avons plus d'école dans le village », explique Nadine Cavigneaux.

Cela ne serait pas sans incidence sur les finances des villages. « Aujourd'hui, ça ne nous coûte rien. Demain, cela représentera presque la moitié de notre budget municipal », souligne le maire de Saint-Nicolas-aux-Bois. Un budget qui n'est que de 74 000 euros.

LA DIPLOMATIE TRUMP, UN SAUT DANS L'INCONNU

Même s'il est resté flou durant sa campagne sur son programme en matière de politique étrangère, Donald Trump promet de détricoter tout ce que Barack Obama a réalisé.

Je veux être imprévisible», avait lancé le futur 45^e commandant en chef de la première puissance mondiale lors de son unique discours de politique étrangère en avril. Des experts rattachent ce novice en politique au courant isolationniste, l'un des cycles de la politique étrangère de l'Amérique depuis le XIX^e siècle. Hillary Clinton aurait au contraire été probablement une présidente plus interventionniste sur la scène internationale. Sous la présidence Trump, « les États-Unis pourraient sortir de leur rôle de leader de l'ordre international » occidental, redoutait avant l'élection le chercheur Thomas Wright de la Brookings. Si cet « ordre s'effondre, personne ne sait où cela finira et les conditions seront peut-être alors réunies pour une guerre majeure », écrivait-il lundi pour son centre de recherche.

« Les États-Unis pourraient sortir de leur rôle de leader de l'ordre international »

Thomas Wright, chercheur

De fait, aux yeux de Donald Trump, les États-Unis ne peuvent plus être les gendarmes du monde et ils doivent réduire leur aide internationale. Durant seize mois de campagne, le républicain a promis de prendre le contre-pied du démocrate Obama.

RÉCONCILER WASHINGTON ET MOSCOU

Donald Trump a maintes fois loué les qualités de « dirigeant » de



Barack Obama a reçu Donald Trump hier dans le Bureau ovale. Le président démocrate a martelé sa volonté de mener à bien la transition, sans heurts. AFP

Vladimir Poutine, accusant au contraire Barack Obama d'en être dénué. Il a répété plusieurs fois qu'il serait « bien » d'avoir une « très bonne relation » avec le chef du Kremlin. M. Poutine, qui avait aussi qualifié M. Trump d'« homme brillant et plein de talent », a été le

premier mercredi à le féliciter, exprimant lui aussi son « espoir » de meilleures relations russo-américaines.

2 « METTRE L'EI K-O. »

Le candidat populiste a beaucoup varié sur sa stratégie

contre l'EI. En septembre 2015, il privilégiait l'« attentisme » en suggérant que le régime syrien et les jihadistes s'entretenant. Mais en mars, il s'était soudainement engagé à « mettre l'EI K-O. » en dépêchant « 20 000 à 30 000 » soldats américains en Syrie et en Irak.

3 LA CHINE, « ENNEMIE » DE L'AMÉRIQUE

En campagne, Donald Trump a souvent accusé la Chine, « ennemie » de l'Amérique, de « voler » des emplois de son pays, de manipuler sa devise et il a menacé la deuxième puissance mondiale d'une guerre commerciale. Et lors de l'essai nucléaire par la Corée du Nord en janvier, il avait exigé que Pékin fasse pression sur son allié communiste. Faute de quoi, « nous devrions rendre très difficile les échanges commerciaux avec la Chine », avait-il mis en garde.

4 OTAN « OBSOLETE »

Donald Trump avait provoqué la consternation en Europe au printemps lorsqu'il avait jugé l'Otan « obsolète » et averti que l'engagement de Washington au côté de ses alliés en cas d'agression russe dépendrait des contributions financières européennes à l'Alliance.

5 LE RÉCHAUFFEMENT DU CLIMAT, UN « CANULAR »

Pour le candidat Trump, le réchauffement du climat n'est qu'un « canular » et il a même évoqué l'« annulation » de l'accord de Paris. Et au nom du protectionnisme, il a pris pour cible l'accord de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada (Alena, 1994) et le partenariat transpacifique (TPP, 2015) entre Washington et onze pays de l'Asie-Pacifique.

42 % DU VOTE FÉMININ MALGRÉ SES PROPOS SEXISTES

Malgré des accusations d'agression sexuelle, des propos misogynes et une position controversée sur l'avortement, Donald Trump a conquis la Maison Blanche en partie grâce au vote de femmes que l'on pensait massivement acquises à son adversaire Hillary Clinton. La démocrate a récolté 54 % du vote féminin, mais Trump a engrangé 42 % des voix des femmes, plus qu'attendu, d'après les chiffres de sortie des urnes de la chaîne CNN. Plus de la moitié des électrices blanches ont soutenu le candidat républicain, d'après CNN, dont 62 % n'ont pas de diplôme universitaire.

Ces résultats contredisent les prédictions selon lesquelles les nombreux propos sexistes - notamment un emregistre-

ment datant de 2005 où il se vante d'attraper les femmes par l'entrejambe - distillés par le républicain tout au long de sa campagne auraient repoussé les femmes et aidé à faire de Clinton la première présidente des États-Unis. Pour les experts politiques, l'issue du scrutin montre que les électeurs se sont localisés sur l'économie, l'emploi, l'immigration et la crainte d'attentats bien plus que de savoir si une femme ou un homme serait le prochain locataire de la Maison Blanche.

La victoire surprise du magnat de l'immobilier a malgré tout déstabilisé nombre de femmes, stupéfaites que les électeurs n'aient pas tenu rigueur au futur président pour son attitude sexiste. ■

Le dessin de Chaunu



Brèves de campagne

L'éditorial
d'Hervé Chabaud

éloignement avec les choses de la vie ? Le crible médiatique fonctionne comme un microscope électronique à balayage. Rien n'est laissé au hasard. Tout semble décrypté avec le soin de l'expert. Rien n'est épargné à l'imprudent dont l'égarement passager vaut un éreintement immédiat. À quelques jours de la primaire de la droite, les concurrents qui s'affrontent redoutent l'usage malheureux d'une expression inappropriée, capable de les mettre en mauvaise posture. Du prix du pain au chocolat à la vendeuse chez Prismic, le réquisitoire adressé à ceux qui ont commis l'erreur illustre l'exaspération de la France d'en bas.

Ce qui, anecdotique pour les uns, prend des proportions énormes pour les autres en quête d'une attention particulière parce qu'ils n'en peuvent

plus d'être cabossés ou essorés par une société qui se cherche. Si les gens sont si irritables, c'est que la fracture sociale n'a pas été réduite depuis qu'elle a été diagnostiquée comme le mal français. Plus, le fossé s'est creusé et les élites ne parviennent plus à susciter la confiance chez ceux qui peinent, désespèrent et demandent un cap lisible pour retrouver le moral. Cette dépression française, qui est devenue une maladie chronique, empoisonne le débat parce que l'un de ses signes cliniques est le regard porté sur nos maux par le petit bout de la torquette.

Or, la transformation de la société passe par un retour aux fondamentaux de la politique pour lui redonner des couleurs et de la crédibilité. C'est dire combien la route est encore longue pour réconcilier les citoyens avec ceux qui aspirent à les représenter et sollicitent leurs suffrages. C'est pourtant le passage obligé pour que les efforts nécessaires au redressement soient consentis, et que l'intérêt général soit préservé.

"Le crible médiatique fonctionne comme un microscope électronique à balayage."

POLITIQUE

Hollande résiste, Valls renforcé

Notre sondage sur la primaire à gauche indique que Hollande reste en course mais que l'alternative Valls prend du poids.

À deux mois du 1^{er} tour de la primaire de la gauche (22 et 29 janvier 2017), notre sondage vient livrer trois enseignements alors que l'incertitude perdure quant à l'identité des candidats. Déjà, la participation ne décline pas : 4% des électeurs (comme lors de notre précédente mesure fin septembre), soit 1,8 million de votants (contre 2,7 en 2011). Loin des 8 à 9% d'électeurs indiquant qu'ils participeraient à celle de la droite dimanche. Maintenant le suspense quant à sa volonté de briguer un second mandat (donc de participer à cette primaire), François Hollande s'affiche au même niveau que lors de notre mesure de septembre : 48% contre 52% à Arnaud Montebourg au second tour. Sachant que cette mesure est effectuée sur les 4% de l'échantillon « certain d'aller voter », soit

400 personnes environ, la marge d'erreur est de plus ou moins 5 points lorsque les opinions sont à 50%/50%. Autrement dit, ce résultat peut tout aussi bien être inversé à celui indiqué. Au 1^{er} tour, Hollande arrive en tête mais perd trois points (40%), Montebourg, en gagne un (34%) et Hamon en perd un (13%).

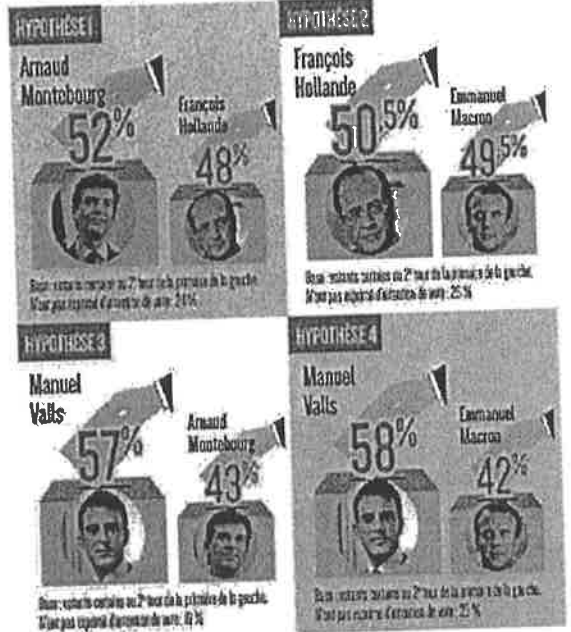
LE PREMIER MINISTRE COMME ALTERNATIVE, DE PLUS EN PLUS CRÉDIBLE.
L'autre enseignement tient dans la montée en puissance de Manuel Valls, candidat annoncé si le chef de l'État ne repart pas. Le Premier ministre voit sa crédibilité augmenter en gagnant six points pour dominer largement : Arnaud Montebourg : 57% contre 43%. C'est clair et net, cette fois. Au 1^{er} tour, le schéma reste quasiment identique à celui de la précédente mesure : Valls à 44%

(stable), Montebourg à 32% (un point de plus) et Hamon à 13% (un point de moins). Enfin, BVA a testé une hypothèse qui paraît bien improbable, la participation d'Emmanuel Macron à la primaire. Celui qui n'est toujours pas candidat à la présidentielle serait au même niveau que François Hollande alors que Manuel Valls le devancerait largement : 42% contre 58% au Premier ministre. **NO RÉPÈTE PLUS**

À SAVOIR
• Enquête réalisée par BVA-Salesforce pour la presse régionale, dont notre quotidien, et Orange auprès d'un échantillon de 9 206 Français inscrits sur les listes électorales, échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, interrogés par Internet du 3 au 13 novembre 2016.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA PRIMAIRE DE LA GAUCHE

Sondage BVA-Orange pour la presse quotidienne régionale dont notre journal
LES INTENTIONS DE VOTE AU 2ND TOUR



Sondage POP 2017 - Novembre 2016 - Primaire de la gauche.
Sondage Salesforce - Orange - Presse régionale

BECQUIGNY

Le conseiller municipal démissionne et flingue à tout va

Dans une lettre postée chez tous les habitants, un conseiller municipal de Becquigny dénonce les agissements du maire. Ambiance.

■ Le maire encaisse. Autant que faire se peut. « Selon certaines interprétations, c'est de la diffamation, prévient Raoul Norvez. Je me réserve le droit de porter plainte. Je ne suis pas le seul mis en cause dans ces accusations. » Dans un courrier aux Becquignois et aux Becquignaises daté du 1^{er} novembre et distribué dans toutes les boîtes aux lettres, Hugues Pastissier annonce en effet sa démission du conseil municipal de Becquigny, petit village au nord de Bohain-en-Vermandois. À grand renfort d'accusations plus ou moins étayées, la plupart contre le maire.

C'est la deuxième démission en un an-et-demi au sein d'un conseil municipal doté initialement de onze éléments. En avril 2015, Delphine Porwol quittait en effet son poste de troisième adjointe. Hugues Pastissier rappelle d'abord qu'il a été « élu en 2014 avec le plus grand nombre de voix », raison pour laquelle il doit expliquer aux habitants (moins de 300) les raisons de son départ. Il fait part de « divergences » apparues dès



Hugues Pastissier (3^e à gauche) démissionne et charge le maire (au centre).

le début du mandat, dénonce « le clientélisme dans le choix des fournisseurs », le « copinage dans le choix des prestataires de services », ou encore le « favoritisme » dans l'attribution de certains marchés.

Hugues Pastissier charge également le secrétaire de mairie, taxé de « falsification de vote » au cours des délibérations, dénonce « l'incompé-

tence » dont ferait preuve le maire dans plusieurs décisions. « Honte aux élus qui cautionnent cette action », insiste-t-il, tout en remerciant ses électeurs pour l'expérience accumulée, du moins les « non porteurs de vêtements bleu marine ». L'affaire ne devrait pas en rester là.

M.B. (CLP)